

**Zeitschrift:** L'Hôtâ  
**Herausgeber:** Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien  
**Band:** 28 (2004)  
  
**Artikel:** "Historique du village et de la commune des Pommerats"  
**Autor:** Monnat, Maurice  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1064474>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

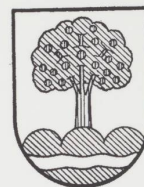
### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 04.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# «HISTORIQUE DU VILLAGE ET DE LA COMMUNE DES POMMERATS»



## TABLES DES MATIÈRES

|                                      |    |                                               |    |
|--------------------------------------|----|-----------------------------------------------|----|
| Avant-propos                         | 22 | La Société des eaux                           | 37 |
| Administration communale             | 22 | de Derrière-le-Moulin                         | 40 |
| Hôtels et restaurants                | 23 | Les routes communales                         | 41 |
| Incendies, constructions             |    | La route de l'ancienne 2 <sup>e</sup> section | 41 |
| et reconstructions                   | 23 | Fondation de Malnuit                          | 41 |
| Industries et artisanats             | 25 | La ferme des Seignolet                        | 41 |
| Achats et aggrandissements           |    | Le Moulin-Jeannotat                           | 42 |
| des pâturages par la commune         | 27 | Sous-la-Roche                                 | 42 |
| La paroisse des Pommerats            | 27 | Malnuit                                       | 43 |
| Les rogations et la fête patronale   | 28 | Les Plaimbois                                 | 43 |
| La fabrication des boîtes de montres |    | Chez-le-Forestier                             | 43 |
| argent avant 1920                    | 28 | Les grandes familles                          | 44 |
| Société de Musique-Fanfare           | 29 | Le Kulturkampf                                | 45 |
| Société des garçons                  | 32 | Les sécheresses                               | 45 |
| Société de chant Sainte-Cécile       | 33 | La Saint-Pierre, fête du village              | 48 |
| Société d'assurance du bétail        | 33 | Anecdotes et aventures                        | 48 |
| Société du Syndicat bovin            | 34 | La légende du mouton noir                     | 48 |
| Société de laiterie Les Pommerats    |    | La Combe-Chabroyat                            | 49 |
| et environs                          | 34 | Souvenirs                                     | 49 |
| Syndicat d'améliorations foncières   | 35 | Réflexions                                    | 50 |
| Administration communale             | 36 | Mon village                                   | 52 |
| Amélioration du réseau routier       | 37 |                                               |    |

## Avant-propos

On me demande au village d'écrire l'histoire de ma commune. C'est avec plaisir que j'essayerai, avec les renseignements que j'ai eus de mon père avec qui j'ai travaillé jusqu'à 28 ½ ans et le concours de ma mémoire, d'établir l'histoire et l'évolution qui s'est faite depuis 1870.

Je tâcherai de ne blesser personne et je m'excuse d'avance si j'ai fait des erreurs.

Grâce à la documentation que je me suis procurée, cela m'a permis de fixer les dates de plusieurs événements qui se sont produits.

## Administration communale

Les Pommerats font partie des Franches-Montagnes. Au sud, les communes du Bémont, de Saignelégier et de Muriaux. A l'ouest, Goumois, la France et Soubey. A l'est, Les Enfers et Le Bémont. Altitude du village, 910 m; le Haut des Platures, 1040 m; la frontière française, 450 m. Surface: 1250 hectares.

Depuis le finage de la Croix, on a l'impression que le village se trouve dans une combe et qu'il est bien abrité. A l'est, au sud et au nord, les pâturages boisés d'épicéas forment une couronne protectrice. A l'est se trouve la ferme des Plaimbois, au nord les fermes de Sous-la-Roche, Malnuit, Les Seignolets, Le Moulin-Jeannotat, La Combe-Chabroyat et Chez-le-Forestier, à l'ouest, Le Bois-Banal.

Avant d'avoir les hydrantes au village, il y avait déjà une grande fontaine près de l'Hôtel de la Couronne, qui est alimentée par une source. Il y a encore, près du Cheval-Blanc et près de l'ancienne maison Hinzi, deux magnifiques fontaines qui sont un ornement au village. Les hydrantes et l'installation de l'eau ont été faites en 1892. Les sources captées dans le bois des Belles Fontaines alimentent le réservoir qui se trouve au-dessus du village. Avant d'avoir l'eau courante dans les maisons, chaque immeuble avait une citerne pour recevoir l'eau du toit. Il y avait des pompes à main qui facilitaient l'arrivée de l'eau.

En 1908, la commune décidait d'installer l'électricité par les Forces électriques de la Goule. Toutes les installations dans les maisons sont faites gratuitement, payées par la commune, sauf les lampes de luxe. J'ai vécu ce changement qui a été vraiment un événement extraordinaire.

Parlons de la commune. La commune municipale était une commune mixte qui avait encore la première section, qui se composait des ayants droit et la 2<sup>e</sup> section, les fermes de Malnuit, du Moulin-Jeannotat, etc.

La commune avec un règlement doit s'occuper de l'organisation et de l'administration. En 1920, le maire recevait 170 fr. de salaire, le secrétaire 300 fr. et le receveur 250 fr. Le conseil se composait de 7 membres, compris le maire et l'adjoint. Il établissait la liste des corvées. Une journée de travail comptait

pour une corvée. On devait essarter les épines, le conseil désignait le canton à défricher et marquait des bouts de chemin à empierrer. Les corvées non exécutées étaient facturées. Un hectare de champ comptait pour une corvée et un droit de pâture. Le conseil établit une liste des corvées et une liste des droits de pacage. Les droits à vendre sont cédés aux habitants et aux propriétaires de la corporation. Il est interdit d'estiver du bétail d'un propriétaire étranger. Dans la règle, l'ouverture du pâturage a lieu le 11 mai, mais le conseil peut déroger à la date suivant les circonstances. Chaque pièce de bétail doit porter le P. pour le contrôle ainsi que les initiales du propriétaire. La taxe à payer sera fixée chaque année par l'assemblée communale. Le bois de la Corporation des ayants droit sera vendu par les soins du conseil et les fonds encaissés serviront à couvrir les frais de l'administration forestière, alimenter un fond de réserve, couvrir les frais de l'administration de la corporation et le solde sera réparti entre les ayants droit. La construction d'une maison d'habitation incendiée par accident ou pour des réparations, l'ayant droit peut recevoir du bois de réparations, 30% de réductions. Les gaubes sont distribuées aux bourgeois, aux propriétaires qui ont feu et foyer qui ont une estimation cadastrale d'au moins 2000 fr. de terre cultivable, les fermiers qui exploitent une propriété rurale ayant l'estimation voulue. Il y a 3 classes suivant les membres de la



famille et l'importance de la valeur des terres: 1<sup>re</sup> classe, 1 numéro; 2<sup>e</sup> classe, 1 numéro  $\frac{1}{2}$ ; 3<sup>e</sup> classe, 1 numéro  $\frac{1}{3}$ . La corporation devait fournir le bois de chauffage pour l'école et pour la cure et l'église. Après une décision de l'assemblée du 31 août 1971, les ayants droit ont abandonné leur 1<sup>re</sup> section qui a été supprimée. Les gaubes ont été supprimées et la commune est maintenant une commune municipale. En 1946, l'assemblée allouait aux fonctionnaires: au maire, 300 fr.; au secrétaire, 450 fr.; et au receveur, 350 fr. Avant 1940, il y avait au village un garde-police, qui était en même temps gué de nuit. Le garde-police était huissier et il devait fermer les cafés à 11 heures ou minuit et maintenir l'ordre si nécessaire. Le gué de nuit faisait une première ronde en même temps que la tournée des cafés («Messieurs, c'est l'heure») et la seconde à 4 heures du matin. Il y avait deux horloges avec des cadrans en papier, 1 chez Martin Boillat et l'autre chez Hintzy. Une poignée avec une tringle pointait l'heure sur le cadran qui se trouvait à l'étage.

### Hôtels et restaurants

En 1870, mon grand-père Auguste Monnat démolit la maison qui touche celle de César Mérat (Chaboudez) et construit le Cheval-Blanc. En 1871, le Kulturkampf débute. On l'appelait chez nous la Persécution qui a duré jusqu'en 1878. Mon grand-père en a beaucoup

souffert avec son hôtel. Il était toujours chicané par la police et par la préfecture. Il est mort jeune.

L'hôtel a été vendu à Onésime Boillat. Ma grand-mère, qui était buraliste postale, installait un nouveau local chez la veuve Tardit, maison Marcel Frossard. Mon père et mes oncles faisaient le factage.

François Froidevaux père de l'ancien maire Justin tenait café dans la maison de Martin Boillat. La salle de danse se trouvait en haut de la grange, sous le toit.

Il bâtit ensuite l'Hôtel de la Couronne actuel en 1868. Après le mariage de Justin avec la tante Maria Quenet en 1896, qui était une très bonne cuisinière, le restaurant a eu une grande renommée. C'était le rendez-vous des noces, des réunions de familles et des sociétés. Beaucoup de clients de Tramelan, de La Chaux-de-Fonds, de Bâle et des environs. Il y a eu une fois un Café du Soleil.

Ces hôtels ont eu beaucoup de tenanciers. Au Cheval-Blanc, après Onésime Boillat, un Fribourgeois, ensuite Arnold Noirjean, Jules Monnet, Justin Cattin, Jean Cattin, Emile Oberli, Kotelat et maintenant Gerster, cuisinier, tenancier. Fermée depuis 1989, ouvert le 25 mai 1991.

A la Couronne, Justin Froidevaux jusqu'en 1953. Alice Erard hérite l'hôtel et les terres et vend à son neveu Aubry, ensuite Gogniat après Chèvre, ensuite Walter, Rais vend le rural à J. Monnat. Jallon de Boécourt, installe le chauffage

central, transforme la salle de danse en chambres à coucher avec eau courante. Tenancier Racine, pendant deux ans, devenu le propriétaire une année. Malheureusement fermée depuis 1988. Walter, Courrendlin, avait vendu le rural à Joseph Monnat et les terres à Voisard frères. Au Moulin-Jeannotat, Thérèse Dubail avait installé un café-restaurant en 1918.

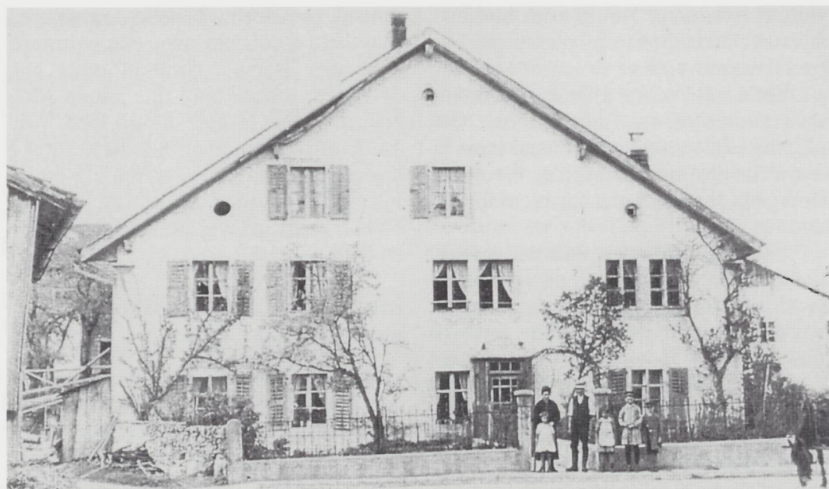
### Incendies, constructions et reconstructions

Au bas du village en 1891, la maison de Ulysse Theuriat, qui avait un atelier de boîtes métal, est incendiée et est reconstruite avec un rural et 2 logements. A 100 m, une grande maison habitée par les familles Alcide Donzé et Paul Beuret est incendiée et pas reconstruite.

A Malnuit, en 1892, la ferme Dubail appartenant à M. Aubry, pharmacien à Paris, est détruite par la foudre. Elle était habitée par un fromager fribourgeois, Tornard. Les pompiers ont pu sauver les fromages à la cave. Reconstruite tout de suite. En 1977, incendiée de nouveau, le bétail et le matériel, le mobilier sont restés dans les flammes. Reconstruite par le propriétaire, Emile Dubail, habitation seule avec 2 logements, grand rural avec silos.

En 1892, au village, la grande maison de Clément Brossard, avec logement, atelier de boîtes de montres et rural est incendiée avec la maison de la famille





*Ferme des paysans-horlogers Gête-Taillard vers 1926. Au premier étage, l'atelier d'horlogerie. A gauche de la porte d'entrée, la fenêtre de la cuisine avec son lavabo.*



*La même ferme en 2005. La pose de volets et la suppression des petits-bois dans les fenêtres en modifient l'apparence et en durcissent l'aspect.*

Mérat qui était mitoyenne. Clément Brossard reconstruit le rural avec un logement et bâtit à proximité la résidence, maison de maître. En 1927, Joseph Erard est propriétaire de la ferme. Un incendie l'a détruite, il ne reste plus que les murailles. Elle est reconstruite la même année.

En 1936, la maison Bonnemain des Planchettes est incendiée et pas reconstruite. En 1937, la ferme d'Alexandre Christ, des Plainbois, est détruite par un incendie et pas reconstruite. Allumée par le domestique de son beau-frère, qui était propriétaire.

En haut du village, la vieille maison de la famille Gête est détruite. En 1904, la ferme des Brossard, de Muriaux, avec 3 logements et rural, est incendiée. Joseph Donzé, sacristain, avec sa sœur, tante Mathilde l'habitaient. Joseph Donzé bâtit une maison avec 2 logements (avait dû emprunter 7500 fr.) sur une partie du chésal. A côté, la commune construit une grande fabrique d'horlogerie pour la Record, de Tramelan; coût: 250000 fr. payés par la commune.

Gustave Voisard bâtit une fabrique de boîtes sur le jeu de quilles et le jardin de la Couronne. Il fait aussi une habitation pour lui en dessous de l'église. Les deux frères Voisard, Camille et Maurice, construisent 2 villas dans le clos du Mérat. Gustave Lachat bâtit un chalet à proximité.

En 1961, M. Monnat fait une maison d'habitation pour son fils, à côté de l'ancienne ferme chez Henzi. En 1960,

la commune démolit l'ancienne école et reconstruit une nouvelle maison d'école avec 2 logements, 2 classes, halle de gymnastique qui sert en même temps de salle communale, de théâtre, un bureau communal et un bureau d'état civil en 1960. La Paroisse démolit l'ancienne cure et bâtit une jolie villa sur l'ancienne place. André Farine construit un nouveau rural avec grange et écurie en annexe de son habitation.

Etienne Monnat fait une remise métallique et, deux ans après, une étable pour 32 vaches avec traite directe.

Rudolf Meier construit une maison familiale sur le chésal Gête, en haut du village.

Fernand Aubry, buraliste, achète le verger de Jean Frossard et bâtit un bureau de poste et un appartement.

Paul Chèvre construit un chalet sur le chésal d'une très ancienne maison qui avait un toit en bardeaux, au bas du village. La petite ferme du Bois-Banal est incendiée, reconstruction d'une habitation et d'un rural à part. Sur la même parcelle, il y a un petit chalet de vacances. Sur la parcelle d'Albertine Voisard, il s'est construit un chalet suédois qui appartient à Camille Veya.

## Industries et artisanats

Avant 1900, Derrière-le-Moulin (où Saignelégier a sa station de pompage), l'entreprise Crélerot, de Tramelan, avait installé des martinets actionnés par l'eau.

Ils servaient à forger les pièces pour fabriquer des tours de boîtiers.

Plus bas, il y avait un atelier de boîtiers, un moulin actionné par l'eau et, au bord de la route, une ferme qui appartenait à la famille Farine. Tout est en ruine, mais il y a encore des vestiges. Le ruisseau se déverse dans les étangs. Ensuite, il continue son chemin, il est dirigé dans un chéneau de bois, traverse au-dessus de la route et coule sur la roue à aubes qui actionne la scierie. Elle appartenait à Paul Aubry. Le ruisseau continue son chemin, actionne une scierie à l'entrée de la Jobinatte, rencontre un moulin qui appartenait aux grands-parents de ma mère, arrive aux Maveules et se jette dans le Doubs, on l'appelle le Biez de Vautenaivre.

Au Plaimbois, les frères Gête ont un atelier de boîtes. Au village, Ariste Brossard, un atelier de menuiserie. Maison Ourny, Alcide Donzé fait des boîtes ensuite, il aménage un atelier dans la vieille école, sous l'église, maison Frantz. En 1922, Gustave Voisard reprend cet atelier. Plus tard, il bâtit avec ses fils, la fabrique qui est occupée actuellement.

La grande fabrique de la Record n'a pas bien marché. La crise, le manque d'ouvriers. Vendue ensuite aux colonies de vacances de Courtelary. Frossard frères exploitaient un atelier de boîtiers, une douzaine d'ouvriers, maison Georges et Xavier Frossard. Maison André Monnat, Clément Brossard avait un important atelier. Césard Mérat avait aussi un atelier, Maison Chaboudez.





*Façades nord et ouest d'une ferme à double exploitation agricole. A droite, rural de Maurice Monnat avec l'entrée aux écuries et le pont de grange.*



*Fontaine de l'Hôtel de la Couronne. La seule fontaine du village alimentée par une source. C'est dans cette fontaine que les lavandières rinçaient le linge de l'hôtel après l'avoir lavé au «lissu».*

Em  
rie.  
a u  
ave  
ma  
boî  
trav  
Sain  
aus  
rarc  
fabr  
Bel  
boî  
ava  
sarc  
des  
gar  
dan  
lat a  
de c  
plac  
il y  
Alc  
des  
189  
U  
boî  
rap  
tal,  
tou  
teu  
can  
con  
mit  
des  
seil  
nai  
per



Emile Loichat, un atelier de menuiserie. Chez Chaboudez, Georges Voisard a un atelier de terminage d'horlogerie avec ses frères et des ouvriers. Dans ma maison, il y avait des polisseurs de boîtes de montres, ma tante Augusta y a travaillé. Ils reportaient leur travail à Saint-Imier. Jules et Xavier Gête avaient aussi un atelier de boîtiers. Arnold Girard avait un comptoir d'horlogerie. Il fabriquait des montres Lépine pour la Belgique. Célestin Voisard faisait des boîtes, c'est Gustave et ses frères qui avaient pris la succession. Alcide Brosard, chez Lieura, était orfèvre. Il faisait des couteaux, des tabatières avec des garnitures en argent, des bagues, etc., dans la maison de G. Oberli. Félix Boillat avait construit une forge et un atelier de charron, maison C. Boillat. Sur l'emplacement de la maison de E. Monnat, il y avait une grande maison habitée par Alcide Donzé et les Beuret, c'était aussi des boîtiers argent, maison incendiée en 1892.

Ulysse Theurillat avait un atelier de boîtes métal, maison André Farine. Séraphin Bonnemain faisait des boîtes métal, maison Schlichtig. Joseph Brossard tournait la roue qui remplaçait le moteur. Antoine Schlichtig s'installait. Mécanicien sans avoir appris, il travaillait comme tourneur à Saignelégier. Il se mit à bricoler, il faisait des accordéons, des fusils, des barattes à beurre, des seilles, réparait les parapluies, entretenait l'horloge de l'église et les autres pendules, enfin un véritable artiste.

Chasseur et taupier, il écorchait les taupes dont les peaux servaient à faire des manteaux.

La scierie de Paul Aubry qui marchait à l'eau, a été équipée de la force électrique. Souvent il manquait d'eau. La commune de Saignelégier a dû l'indemniser. Après P. Aubry, R. Blaser et fils, Joseph Erard et Keller, qui avait installé une raboterie. Après sa mort, la scierie est abandonnée et elle est habitée par M<sup>lle</sup> Keller.

### Achats et agrandissements des pâturages par la commune

En 1904, mon père était délégué par la commune pour acheter les Prés de la Retenue, environ 10 hectares, prés et forêts. Prix: 5500 fr. Il y avait une loge, une citerne pour l'eau du toit et un abreuvoir en pierre de taille, qui est encore dans l'écurie de Bernard Boillat.

En 1908, les frères Gête des Plainbois vendent leur propriété, la Gretteux, 14 hectares; prix: 28000 fr. Mise en pâture, sauf environ 2 ½ hectares pour le berger, pour hiverner 2 vaches. Joseph Paupe fut berger une dizaine d'années après Jules Walker, Edouard Oberli, Robert Oberli. En 1989, réfection complète du logement, habité par le fils Oberli.

Pour le remaniement parcellaire, la commune achète la propriété d'Alexandre Christ, environ 10 hectares pour 86000 fr., revend la maison à Cattoni, démolit le rural et fait 5 appartements.

Les terres ont été attribuées au périmètre du remaniement parcellaire. Cela a permis d'agrandir la Retenue avec le finage des Closures et le fond de Sous les Vies de Muriaux. Le solde des terres a formé des parcelles qui sont louées aux agriculteurs.

A la Retenue, le bétail devait descendre aux auges, au bord de la route de Goumois, pour aller boire. Au-dessus sur le plat, il y avait une loge en mauvais état. La commune en assemblée décide de bâtir une loge pour 60 pièces de bétail; elle se trouve à l'entrée du pâturage. Une citerne, à côté pour recueillir l'eau du toit, et une fontaine, en contrebas, était une installation rationnelle. Quand Saignelégier a installé l'eau au Cotirnat, on continuait la conduite et 2 abreuvoirs étaient posés au plat du pâturage. Un berger s'occupe de ce bétail et il est bien soigné.

La surface des pâturages: Les Platures, 60 ha 30 a; Pontat, 47 ha 9 a; la Retenue, 31 ha 7 a; Le Cratan, 14 ha 3 a. Ces surfaces comprennent les pelouses, 155 ha.

### La paroisse des Pommerats

La paroisse se compose des habitants des Pommerats et de Goumois-Suisse. Ceux-ci payent leurs impôts paroissiaux aux Pommerats mais la paroisse ris-tourne une partie au curé de Goumois-France. Après le Kulturkampf, il y a eu un abbé Lachat qui a été enterré à côté de l'église et un abbé Dubois pendant le

Kulturkampf. En 1905, l'abbé Fleury baptisait ma sœur Berthe, née le 1<sup>er</sup> mars 1905, ce fut son premier baptême. Il était très généreux pour les étudiants-prêtres, il les recevait en vacances. Il avait souvent des invités. On appelait la cure: l'Hôtel du Corbeau.

Il faisait des photographies à tout le monde gratuitement, même des photos de groupe qu'il développait lui-même. A la Fête-Dieu, la Sainte-Cécile lui donnait concert et il nous donnait du vin, du café et des merveilles. Il était très exigeant avec ses paroissiens et très sévère avec ses servants. Il fut prêtre jusqu'à sa mort en 1944.

L'abbé Marcel Rais lui succéda. C'était un saint homme. Il était très généreux, il payait le chauffage de l'église et donna 20000 fr. pour la nouvelle cure. Il allait chaque lundi chez sa sœur à Delémont, à pied jusqu'à Saignelégier, et ensuite avec le train. En rentrant, il allait au cinéma à Saignelégier. Il fut prêtre jusqu'en 1965 et se retira à Delémont.

En 1966, M. Faendrich, ancien curé de Saint-Imier, le remplaça. Etant retraité, il fut administrateur environ 20 ans, il est décédé l'année dernière au home à Delémont. Nous n'avons plus de prêtre, mais la cure est habitée par l'abbé retraité Monnin.

En 1858, selon le tableau de répartition établi par Justin Brossard, les communicants de la paroisse, c'est-à-dire les paroissiens sont 216 aux Pommerats, 30 à Malnuit, 40 à Goumois, 30 à Belfond et 72 à Vautenaivre. En 1876, 25 bourgeois

adressaient une requête au Conseil pour accorder la bourgeoisie d'honneur au curé Dubois, héros du Kulturkampf, qui fut prêtre aux Pommerats depuis 1846.

### Les rogations et la fête patronale

Des croix de bois sont érigées aux abords du village pour protéger de la grêle. Il y en a une aux Vies-Fourchues, au-dessus de la scierie, une à l'entrée de Sur-la-Velle, deux entre les murs de Sur-la-Velle et de l'Envers; elles sont placées en face des deux finages, une à la Croix, face au finage. On a aussi érigé une magnifique croix de mission en haut du village. On allait le lendemain de l'Ascension en procession en chantant les litanies des saints. A certaines occasions, on y célèbre la messe. A la messe des rogations, les fidèles apportaient des petites croix en bois et du sel; les croix pour planter dans les cultures et le sel pour protéger le bétail au pâturage. M. le curé devait les bénir. Du temps de mes parents, nous allions en famille visiter nos cultures. Ma mère plantait une croix, faisait une onction d'eau bénite et on récitait une prière en famille et ainsi à chaque champ cultivé. Quand mon père semait un champ, avant la première poignée, il se découvrait, faisait le signe de croix et il récitait une prière.

A la Sainte-Agathe, le 5 février, on apportait à bénir, du sel pour le bétail et

des rouleaux de papier où il était écrit: «Sainte Agathe, priez pour nous et protégez-nous du feu, du ciel et de l'enfer.» Ces papiers étaient pliés et cloués au-dessus des portes du grenier.

La fête patronale Saint-Pierre et Saint-Paul, l'église était bien décorée et la fanfare jouait à l'office. Il y avait souvent 12 prêtres invités par M. le curé. Après l'office, ils allaient boire l'absinthe offerte par la tante Maria à la Couronne. Après, banquet à la cure. A 2 ½ h, vêpres solennelles. Il y a plusieurs années, l'assemblée de paroisse a supprimé la cérémonie.

### La fabrication des boîtes de montre argent avant 1920

Il y avait au village deux ateliers de boîtes métal. Tous les autres faisaient des boîtes en argent ou gallonnées. Chaque place d'ouvrier avait un étau fixé à l'établi et un tablier en cuir qui recevait la limaille et les déchets d'argent. La machine à tourner fournissait des copeaux, des carrures, la fraiseuse et la machine à reffroter donnaient aussi des déchets. Chaque atelier avait une fournaise dans laquelle on brûlait du charbon de bois qui donnait un feu doux. Il y avait aussi dans ce local, une lampe à souder à pétrole avec une grande mèche. Tous les déchets étaient mis dans un creuset et fondus jusqu'à ébullition. Ils étaient versés dans des tuyaux et cela donnait des lingots d'argent. Il fallait les laminier et cela deve-



nait des carrures, pour les tourneurs. Après avoir ajusté une lunette, une cuvette et un fond, ce sont les acheveurs qui s'en occupaient. Il y avait le dégrossisseur qui fondait l'argent. Il fallait savoir limer et souder. Il fallait fixer les charnières, le pendant, la mise à l'heure et les olivettes avec des fils de fer. Un chalumeau à la bouche, souffler sur la mèche de la lampe à souder, le feu sur la soudure pour la fondre à la bonne place. Terminées, ajustées et refermées, ces boîtes passaient au contrôle au Noirmont pour être poinçonnées. Un bon acheveur terminait 24 pièces par jour. J'ai fait un apprentissage d'acheveur, deux ans, et travaillé six mois comme ouvrier. La crise de 1920 était là et l'atelier a été fermé. Chez Frossard Frères, nous étions 12 ouvriers. Les deux frères faisaient ménage commun, ils étaient 19 à table avec leur famille.

Les derniers ouvriers: Ariste Bonnemain, Paul Bonnemain, Joseph Donzé, sacristain, et Jules Gête, ils n'ont plus travaillé, ils sont décédés pendant la crise. Il y avait encore Camille Monnat, Marie et Jeannne Frossard, Georges, Jean et Xavier Frossard, et Maurice Monnat.

### Société de Musique-Fanfare

Fondée en 1877 par 13 personnes. Charles Brossard, François Lachat, Alfred Fleury, Emile Erard, Emile Beuret, Joseph Willemmin, François Ruhier, Emile Brossard, Ulysse Donzé\*, Elisée Pé-

quignot, Joseph Lambert, porte-drapeau, Eusèbe Frossard\* et Alcide Donzé\*, directeur; j'ai bien connu trois des fondateurs (\*).

Ils étaient monteurs de boîtes, sauf l'instituteur. Ils faisaient les répétitions un après-midi par semaine dans la salle du 1<sup>er</sup> étage au Cheval-Blanc. Leur maître, M. Mougin, venait chaque fois de Charquemont à pied pour inculquer les leçons élémentaires de la musique. Plus tard, ils allaient répéter aux Enfers, Eugène Girardin les dirigeait. Ensuite, ce fut à l'ancienne école, maison Frantz. En 1884, les répétitions avaient lieu à la salle de la nouvelle maison d'école. Directeur: Alcide Donzé. Ils étaient 20 membres. Ils firent un règlement avec un comité: président, François Ecabert; vice-président, François Ruhier; secrétaire-caissier, Elisée Péquignot; directeur, Alcide Donzé; et François Lachat.

Chaque musicien devait acheter son instrument. La société possédait son drapeau avec l'inscription «Aimons-nous. Aidons-nous.» Ils firent rapidement des progrès. Ils sortaient en société pour donner concert dans les restaurants du village. Ils invitaient les sociétés des environs pour fraterniser. Ils faisaient des promenades en char à échelle à deux bancs fixés sur les bords, avec des fleurs et une lanterne, de la bonne humeur, c'était complet.

En 1894, la fanfare assiste à une fête de musique qui dure deux jours à Porrentruy. Deux ans plus tard, ils organisent une fête de musique au village, les

fanfares du district sont là ainsi que la fanfare de Charquemont et de Charmauvillers. La manifestation s'est passée au Pâquier, dans le haut du village. Les déplacements se faisaient en chars à échelles, sans pouvoir éviter les cahots. Les répétitions se faisaient avec des lampes à pétrole. Un directeur un peu nerveux, d'un coup de baguette un peu trop énergique, casse la lampe au-dessus de lui et reçoit l'ondée sur son vêtement neuf, et un musicien pour rire fait cette réflexion «Voilienne division».

En 1927, la société fêtait son cinquantenaire. Quand un musicien se mariait, la fanfare donnait concert et le jeune ménage devait les abreuver et leur servir des friandises, cela avait lieu le dimanche suivant les noces. Cette coutume est tombée, je me souviens de les avoir reçus en novembre 1929.

En 1952, a eu lieu le 75<sup>e</sup> anniversaire, pendant deux jours, avec beaucoup d'invités. En 1953, 14 de nos musiciens sont proclamés vétérans à l'assemblée des délégués à Bassecourt. En 1956, inauguration des nouveaux équipements. En 1959, Alois Donzé, directeur, est gravement malade, il doit abandonner et Norbert Girard lui succède. M. Donzé fut membre de la société depuis 1899. Camille Monnat décède après une grave maladie. Membre depuis 1916 et président plus de trente ans. Gustave Voisard lui succède. Le 31 mai 1962, le nouveau drapeau est béni, avec Camille Voisard et son épouse comme parrains. La société participe à un concours



*Vue aérienne côté est du village; à droite, les falaises du Doubs.*





*Vue aérienne côté ouest du village.*

jurassien avec Norbert Girard comme directeur, une couronne de laurier avec franges argent fut le résultat. En 1963, inauguration de la nouvelle école et répétition dans la nouvelle salle communale. Gustave Voisard démissionne et Jean Brossard le remplace. Norbert Girard, directeur, va habiter Porrentruy en 1966, Camille Barth est directeur avec 34 membres. Fête jurassienne à Porrentruy, résultat couronne avec franges or. Le 20 juin 1970, 9<sup>e</sup> Fête jurassienne musicale, les 16, 17 et 18 juin 1972. Le résultat fut réjouissant. Pierre Voisard démissionne et André Boillat le remplace. Les 8 et 9 juin 1974, la société inaugure ses nouveaux uniformes avec la participation des sociétés amies. Les 17, 18 et 19 juin 1974, le 100<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Fanfare est fêté avec les sociétés des environs et toute la population. Le programme de la fête: 17 productions de la fanfare, allocution du président d'organisation et danse avec un orchestre de 7 musiciens, Claude Luter et le New Ragtime Brand, les Agrafes. Le 18: messe à 17 heures pour les membres défunts de la Fanfare, à 19 h 45, réception de la Fanfare, Unité jurassienne, 20 h. Productions de la Fanfare centenaire, souhaits de bienvenue, chœur et fanfare, concert de gala par la fanfare Unité jurassienne. Dimanche 20, 13 h, réception et défilés des sociétés invitées. Concerts des fanfares invitées: Le Noirmont, Saulcy; allocution du maire Alphonse Gête; et de ceux d'Epaouvillers et des Breuleux;

message de la Fédération jurassienne de musique; Saint-Brais - Les Bois - Saignelégier; message du giron franc-montagnard; La Ferrière - Montfaucon - Lajoux; 18 h, clôture par le président d'organisation. Satisfaction et succès complet.

Cet historique n'a pas la prétention d'être complet. La fanfare se dévoue à l'occasion des manifestations religieuses et profanes, aux cérémonies funèbres pour un membre ou un ami.

La Fanfare a assisté pendant plus de trente ans au cortège du Marché-Concours. La Fanfare peut regarder avec satisfaction sur son passé. Grâce au dévouement de ses membres, de son comité et de ses directeurs, elle a pratiqué la devise inscrite sur son drapeau: «Aimons-nous - Aidons-nous». Elle peut envisager l'avenir avec confiance.

**Complément:** répétition chez mon grand-père au Cheval-Blanc au début. La société établit un règlement que chaque membre doit signer. Le comité se compose du président, du vice-président, de deux membres et du secrétaire-caissier. Le directeur et la commission musicale. Presque tous les musiciens avaient leurs instruments. Ils avaient déjà un drapeau avec des inscriptions. Ils ont maintenant leur 3<sup>e</sup>. J'ai fait de la fanfare depuis 1918 et pendant 25 ans. Dans les années 1920, nous achetons des anciennes tuniques de dragons, on y met une fourragère pour décorer, une casquette et une giberne, c'était com-

plet. On les a conservés assez longtemps. On fait l'acquisition d'équipements de pantalons avec passepoil vert sur mesure. Ils étaient noirs, jolis, mais très délicats. Ils ont duré bien des années. Maintenant, ils ont des équipements modernes avec les souliers.

En 1952, on a fêté le 75<sup>e</sup> anniversaire de la fondation pendant deux jours. Beuret-Frantz avait composé une pièce de théâtre pour la circonstance. Avec les sociétés invitées, la fête a eu beaucoup de succès.

Je me souviens des directeurs que j'ai connus: Alcide Donzé, Jules Monnat, Rais, professeur de Saignelégier, Joseph Marchand, Aloïs Donzé, Norbert Girard, Barth, Romain Voisard, Toriani.

Il faut parler de la famille d'Alcide Donzé, qui avait 9 fils musiciens dont 4 à la fanfare militaire. Dans mon temps, nous avons été 45 fanfarons. Maintenant, les jeunes filles renforcent les rangs de la fanfare, et elle a du succès. La société a apporté un certain prestige et de l'ambiance à l'occasion des manifestations et pour rehausser les fêtes religieuses.

Je forme les meilleurs vœux pour son avenir et qu'elle vive!

### Société des garçons

Tous les célibataires de 15 à 77 ans font partie de la société des garçons. Elle a aussi son règlement et son comité. Fondée en 1865. Les aspirants au mariage qui prennent une fille dans la



commune étaient rançonnés. Ils étaient taxés en fonction de la fortune de la fiancée.

Je me souviens, en 1918, nous avions taxé une vieille fille 200 fr., mais elle n'avait pas voulu payer. Elle avait été gratifiée d'un charivari qui avait duré une semaine jusqu'au paiement. Nous étions 30 et plus. Quand la caisse de la société le permettait, nous organisions une soirée familiale dansante dans un hôtel. Nous invitions les jeunes mariés et les garçons devaient aller chercher les filles du village et les bonnes amies. Il y avait de la musique pour danser et des productions. Nous offrions à boire et du gâteau à la crème. Cela durait jusqu'à deux heures du matin.

Nous avons eu une fois un instituteur du Bémont qui faisait partie de la société, il s'appelait Henner. Il était organisateur et très gai, il avait beaucoup de plaisir avec nous. Il avait organisé un théâtre et il avait formé un chœur avec les garçons. Nous avons fait quelques représentations pendant quelques années. La nuit de la Saint-Sylvestre, les garçons allaient chanter le nouvel-an devant les habitations et les gens leur donnaient de l'argent, cela leur permettait d'organiser un souper à l'occasion. Pendant la période de carnaval, les jeunes se masquaient 15 jours avant. Ils faisaient la tournée du village, visitaient les familles, avec un accordéon ou une musique à bouche et recevaient à boire. La veille de carnaval, c'était charivari qui commençait à 10h et qui durait

toute la nuit. La matinée, on faisait la tournée du village avec un char ou une glisse, on cuisait les beignets dans une marmite sur un fourneau et on les vendait. Un carnaval à cheval faisait le discours de carnaval. L'après-midi, une petite fanfare avec des costumes faisait la tournée dans toutes les familles, donnait concert, on recevait à boire et des friandises. Le soir à 10h, c'était terminé.

### Société de chant Sainte-Cécile

Fondée en 1884. Il y a un règlement et un comité, un directeur, un organiste, un président, un secrétaire-caissier et deux membres. Les répétitions avaient lieu le vendredi à 8h½ et les absents étaient notés.

De ce que je me souviens, il y avait un harmonium à l'église. Les transformations de la tribune ont permis d'installer des orgues.

Au cours des années, le chauffage et les changements de température, malgré plusieurs réparations, ils sont devenus inutilisables. Ils ont été remplacés par un orgue électronique qui donne satisfaction.

Il y a eu une fois un chœur mixte, mais il n'a pas duré longtemps, c'était en 1912. Nous avons eu beaucoup de médailles Bene Merenti avec tous ces membres fidèles: Léon Frossard, Paul Bonnemain, Joseph Donzé, sacristain, Jules Monnat, Alcide Monnat, Camille Monnat, Georges Frossard, Jean Fros-

sard, Xavier Frossard, Marc Girard, Maurice Monnat, Louis Girard, André Monnat, Martin Boillat.

Nous avons pris part à plusieurs fêtes des Céciliennes, à Saignelégier, au Noirmont, à Delémont, à Courroux, à Glovelier, à Saint-Ursanne, à Porrentruy, à Boncourt, etc. Nous avons acheté une bannière, c'était Paul Dubail et son épouse qui étaient parrains. L'harmonium a été déplacé à l'école et il a servi bien des années pour les répétitions. Les directeurs: Ariste Farine, René Monnat, Michel, douanier, Norbert Girard, 1965, Michel Chételat. Mon père battait la mesure, pendant environ 50 ans, ensuite André Monnat. Les organistes: Ariste Farine, René Monnat, Norbert Girard, Michel Chételat, Marianne Boillat, Michel Gobet, de Goumois.

En 1913, l'église a subi plusieurs réparations. Quand on a installé les orgues, on a renforcé la tribune et on l'a agrandie. Marcel Juillerat, artiste peintre, avait bien rafraîchi les autels et le chœur. M. Froidevaux, ancien maire, avait donné une 3<sup>e</sup> cloche. Ce sont les enfants qui l'ont montée.

### Société d'assurance du bétail

Fondée en 1903. Justin Froidevaux, président, Jules Monnat, secrétaire caissier, Eusèbe Frossard et Girardin, des Plaimbois, taxateurs et estimateurs. Le secrétaire et les estimateurs faisaient leur tournée deux fois par année. Tou-

tes les pièces de bétail étaient inscrites et taxées sur leurs carnets. Les contributions étaient fixées d'après la valeur d'estimation, par semestre, 20 ct. pour cent, plus 20 ct. pour cent pour les nouvelles. Quand il fallait abattre une bête, Alexandre Christ, boucher, bouchoyait l'animal chez le propriétaire, devait débiter la viande et servir les clients. Le secrétaire caissier devait encaisser, les assurés étaient obligés de prendre leur part au pro rata de la valeur de leur bétail; 80 ct. à 1 fr. la livre. Ce système a changé. Il existe maintenant des bouchers d'urgence qui prennent en charge nuit et jour les animaux à liquider. Les experts les taxent et les vendent vivants ou morts. Après Jules Monnat, secrétaire-caissier, inspecteurs du bétail, André Monnat, ensuite André Farine.

### Société du Syndicat bovin

Fondée en 1948. Charles Girardin, Louis Girard, secrétaire caissier, teneur du registre du bétail. Paul Dubail, Maurice Monnat.

Cela a beaucoup amélioré l'élevage du bétail. Des concours ont lieu au printemps et en automne. Des experts cantonaux classent les vaches par rang d'âge. Notre bétail est de la race Simmental, tachetée rouge. Il y a à Pierre Abot, une station d'insémination artificielle avec environ une centaine de taureaux de races différentes avec lesquels on récolte la semence qui est à la disposition des inséminateurs. Les insémina-

teurs diplômés sont à disposition des éleveurs dans chaque région. Ces taureaux sont sélectionnés et testés d'après leur valeur d'élevage et leur descendance. Les taureaux Red-Holstein croisés avec les Simmental ont beaucoup amélioré les tétines et la production laitière. Les génisses sont aussi plus précoces.

Chaque mois, le contrôleur laitier de la société prélève des échantillons à chaque vache, matin et soir, qui sont envoyés au Herd-Book, à Zollikofen, pour analyser la matière grasse et les protéines.

Le contrôleur doit inscrire sur son registre et sur celui du propriétaire le poids du résultat de chaque vache. Elles ont toutes un certificat d'origine qui est établi par le teneur du registre généalogique. Celui-ci doit visiter chaque veau, avec le bulletin de saillie, contrôler la robe, établir le certificat d'origine et lui mettre une marque à l'oreille. Il doit aussi avoir un registre où toutes les bêtes acceptées sont inscrites avec leur origine. Il y a deux concours par année, en automne pour toutes les vaches, et au printemps pour les primipares (jeunes vaches et pour certaines autres). Il y vient 5 experts qui examinent et pointent les vaches par classes d'âge de 80 à 98 points.

Le Président: Joseph Monnat, teneur du registre; secrétaire caissier: Jean Brossard. Je dois relever que M<sup>me</sup> Roselyne Frossard est experte en bétail bovin. Seule femme diplômée en Suisse.

### Société de laiterie Les Pommerats et environs

Fondée en 1938. Fondateurs: Maurice Monnat, président; Germain Farine, caissier; Arthur Gête, Alexandre Christ, Georges Beuret.

Pour tirer parti de notre lait et pour avoir un peu d'argent liquide chaque mois; l'idée de la création d'une société de laiterie était une affaire de paysans. Ayant obtenu des renseignements du comité de la laiterie de Saignelégier, nous nous sommes adressés à M. Joseph Saintouder, du comité de la Fédération bâloise. Après avoir reçu les renseignements nécessaires, nous avons convoqué une assemblée des paysans du village, l'idée de la fondation était votée, société de laiterie Les Pommerats et environs. Il fallait un local. Jean Frossard s'est engagé à aménager un local convenable. Il fallait acheter des machines, une centrifuge, une balance, un bassin pour recevoir le lait et une chaudière. La maison Ott, à Worb, a fourni les machines et fait l'installation. Avec la subvention de la Fédération et un emprunt de 7500 fr., la facture était payée. L'inscription au Régistre foncier était faite.

Jean Frossard est engagé comme couleur et pour conduire la crème à Saignelégier, soit une bouille par jour. Il était interdit de vendre du lait aux particuliers, il fallait l'acheter à la laiterie. Nous recevions 19 ct. par kilo plus le lait écrémé. Le lait de consommation, 25 ct.



Nous avions environ 300-400 litres de lait par jour.

Voici la mobilisation, les paysans mobilisés, la production baisse. Le beurre pour le marché noir tentait. Les laiteries des Emibois, Montfaucon et Saint-Brais sont fermées. Nous étions en bons termes avec la Fédération pour nous venir en aide et qui nous envoie 1000 fr. pour payer nos intérêts. Nous avons décidé en assemblée de prélever une cotisation de 10 fr. par vache et par année à tous les sociétaires, même ceux qui n'apportaient plus de lait. Cela nous a permis de tenir le coup. Nous étions 20 producteurs au village, et René Barthoulot, des Plaimbois. Jean Frossard a été plusieurs années en service à la satisfaction de tous et aussi de la Fédération. En 1956, construction d'une laiterie. Nous achetons à Henri Le Roy du terrain à 1 fr. le m<sup>2</sup>.

En 1956, construction de la nouvelle laiterie. Coût 20000 fr. Installation des anciennes machines plus un boiler. Il y avait un local de coulage et un local de débit qui était un magasin. Cécile Farine, Marie-Jeanne Farine, Marie Girard et Anna Guenot ont été nos employées pendant plusieurs années. Elles devaient peser le lait, inscrire sur le carnet du producteur et sur le registre destiné au caissier. Nous faisions la paye chaque mois. Il y avait aussi la reprise obligatoire du fromage, Germain Farine et moi coupons et distribuons à chacun ce qui lui était dû.

De nouveaux producteurs sont venus à la laiterie depuis les environs, la production a augmenté d'une manière extraordinaire surtout à cause du remaniement parcellaire. La société a vendu la laiterie avec les installations à la Fédération bâloise, qui a fait le nécessaire pour la livraison du lait entier, un camion vient chaque jour. Ils ont aussi installé un magasin pour les produits laitiers et pour de l'épicerie. C'est M<sup>me</sup> Guenot qui s'en occupe en même temps que de la réception du lait. Ensuite, c'est M<sup>me</sup> Denise qui lui a succédé. Toutes ces dames ont toujours fait leur travail consciencieusement et donné entière satisfaction.

La laiterie de Saignelégier a repris le magasin qui est ouvert de 7 h à 10 h et le soir, de 17 h à 18 h. Toujours bien assorti, du pain frais, des produits laitiers de toutes les sortes, des épiceries, du vin, de la bière, du cidre, des eaux minérales, des légumes et des fruits, etc., à la satisfaction de toute la population. C'est M<sup>me</sup> Denise Dubail qui fait la réception du lait, environ 4000 litres par jour. A cause du contingentement, cela ne peut pas augmenter.

Je suis heureux que la société a bien fait son chemin. Je forme les meilleurs vœux pour son avenir et que l'entente règne entre les paysans et que cela leur apporte la prospérité! Nous avons fêté le 50<sup>e</sup> anniversaire le 28 janvier 1989. C'est l'ancien président, Maurice Monnat, qui a fait le discours. Il y avait

2 membres du comité de la Fédération et environ 30 personnes. Souper à l'Hôtel Cachot.

### Syndicat d'améliorations foncières

Sous les auspices de la société de laiterie, étant président, je prends l'initiative de la fondation d'un syndicat d'amélioration foncières. Après une conférence de M. Joseph Cerf, de Delémont, l'idée est acceptée. Après plusieurs entretiens et discussions avec M. Brunner et le géomètre, la promesse des subventions est accordée. La constitution du syndicat est votée par la majorité des propriétaires et des surfaces. Le comité se compose de Maurice Monnat, président; Norbert Girard, secrétaire-caissier; Alphonse Gête, Martin Boillat, Charles Girardin et Charles Brossard. Le géomètre, Jules Rebetz; la commission d'estimation, Joseph Cerf, Fernand Cerf, Jean Boillat; suppléant, Pierre Beuret. On nous avait accordé 400000 fr. de subsides de la Confédération et l'État: 80 % pour les travaux techniques. Nous avions 380 hectares de champs et 18 hectares de forêts à remanier. On a construit 10 km de chemins. Chaque nouvelle parcelle a accès à un chemin, il n'est plus permis de marcher sur le voisin.

C'est un grand travail pour le géomètre et les experts. Toutes les pièces de terre sont estimées avec leurs défauts, sol pierreux, marécageux, en

penne, au bord d'une haie ou d'une forêt, éloignement du village. Cela donne une valeur d'échange avec la surface, qui fait la valeur pour recevoir l'équivalent, c'est-à-dire, recevoir la même valeur et la même surface. Cela était déposé publiquement et les intéressés devaient en prendre connaissance et former opposition si cela ne convient pas. Le géomètre et les experts devaient examiner chaque cas et mettre les intéressés d'accord. Ensuite le géomètre établit une première répartition du nouvel état. Le plan des nouveaux chemins qui ne doivent pas traverser une nouvelle parcelle, complique la répartition. Cela donne aussi un dépôt public qui permet de faire opposition. C'est très laborieux pour mettre tout le monde d'accord pour le géomètre et les experts.

Le remaniement des forêts n'a pas été si compliqué que celui des champs. Un permis de coupe avait été autorisé avant le mesurage du bois. Le bois au-dessus de 12 cm de diamètre était mesuré par un forestier, M. Frund. L'interdiction de coupe a été scrupuleusement respectée. La quantité et la valeur du bois a donné une valeur d'échange avec l'estimation du terrain. Les écarts en plus ou en moins ont été réglés avec du bois ou en argent. Tous les chemins ont été faits avec les pierres des murgiers qui se trouvaient dans les champs; ça a donné du défrichage. Les dernières oppositions ont été réglées en conciliation et pour finir par le conseil exécutif. Le

syndicat a touché 80 % de subventions, la commune a donné les 10 %, restaient les 10 % pour les intéressés, qui ont donné en moyenne 170 fr. par hectare. C'est certainement le plus avantageux qui a été réalisé. Le Syndicat est dissous. La commune prend à sa charge l'entretien des chemins et elle reçoit le boni du compte, 33 373 fr. plus le surplus des surfaces. Tous les exploitants sont contents, le rendement et la facilité d'exploitation ont provoqué une révolution de l'agriculture chez nous. Le président n'a pas eu la tâche facile, si cela n'allait pas, c'est lui qui encaissait, par contre si tout était pour le mieux, pas de félicitations. Il a maintenant 89 ans et il a la satisfaction du devoir rempli.

#### Administration communale

Il faut relever que les pâturages ne donnent pas de droits de pacage conformément à l'acte de classification des biens appartenant à la commune du 25 octobre 1868. Cet acte remonte à un jugement arbitral du 19 août 1702, la jouissance des pâturages est un droit coutumier et un privilège des propriétaires des terres cultivées. C'est écrit sur ce règlement du 15 janvier 1949. Il y a encore le règlement de l'administration et de l'organisation de la commune municipale. En 1986, on a supprimé les sections et le conseil n'a plus que 5 membres. Depuis 1892, j'ai connu tous les maires que nous avons eus: Xavier Gête,

1892, Justin Froidevaux, Jean Frossard, Alphonse Gête, François Froidevaux, Germain Farine, André Monnat, Joseph Brossard, Laurent Frossard, 1983.

En 1990, les autorités sont: Laurent Frossard, maire; Lucien Dubail, adjoint; Odile Monnat, Gérard Boillat, Hubert Franz; Jean Brossard, président des assemblées; Jean-Marie Boillat, secrétaire communal; André Farine, receveur.

Sur un règlement communal de 1899 est établi l'état des biens et revenus de la 1<sup>re</sup> section d'après les comptes de 1897: capitaux, 471 48 fr.; mobilier, 4810 fr.; immeubles, pâturages et forêts au cadastre, 220 060 fr. Pour la construction des fours à chaux et des places à charbon sur la propriété de la 1<sup>re</sup> section, il fallait une autorisation et payer 20 fr. pour un four à chaux et 5 fr. pour la place à charbon.

Avant le remaniement parcellaire, il y avait un règlement des regains. L'assemblée des regains décidait la quantité des regains qu'on avait le droit de faucher  $\frac{1}{2}$ ,  $\frac{1}{3}$ ,  $\frac{1}{4}$  des surfaces, on devait en laisser pour le bétail. Une commission de 3 membres contrôlait et on devait encranner au prorata des surfaces. Maintenant, on installe des barres électriques et chacun pâture ses parcelles. Les clôtures et les barres au village sont à la charge des propriétaires. Les clôtures et les barres des pâturages communaux sont à la charge de la commune, soit par les corvées.



## Amélioration du réseau routier

Auguste Gigon, administrateur de la section de Vautenaivre, prend l'initiative de faire construire une route carrossable pour arriver aux Pommerats. Après beaucoup de pourparlers entre les communes, le canton et la Confédération, cette construction figurera comme travaux de chômage.

M. Bussi est l'entrepreneur. Ont droit de travailler, les chômeurs et les soutiens de famille. Salaire: 60 ct. à 1,10 fr. à l'heure. Pas de trax, pas de perforatrice, mais la baramine. Pas de camion, mais le char avec les chevaux et la brouette.

Depuis Les Pommerats, il y avait déjà un chemin, mais il devait être empierré pour les fondations. Depuis les Pesses, il fallait faire une nouvelle route qui entrait dans la forêt et rejoignait la limite de Vautenaivre. Le tracé aboutissait à une paroi de rocher impressionnante qui a dû être minée. La pente est régulière et la route donne satisfaction aux usagers et aux touristes.

Elle a été construite dans les années 1935. Elle est maintenant goudronnée et en bon état.

## La Société des eaux de Derrière-le-Moulin

M. Julien Jobin, maire, et Joseph Québatte, secrétaire communal, agissant au nom et pour le compte de la commune de Saignelégier, ont décidé de faire dresser un acte de la convention entre parties. Par acte notarié, Viatte, du 25 juillet 1892, enregistré après la décision de l'assemblée communale.

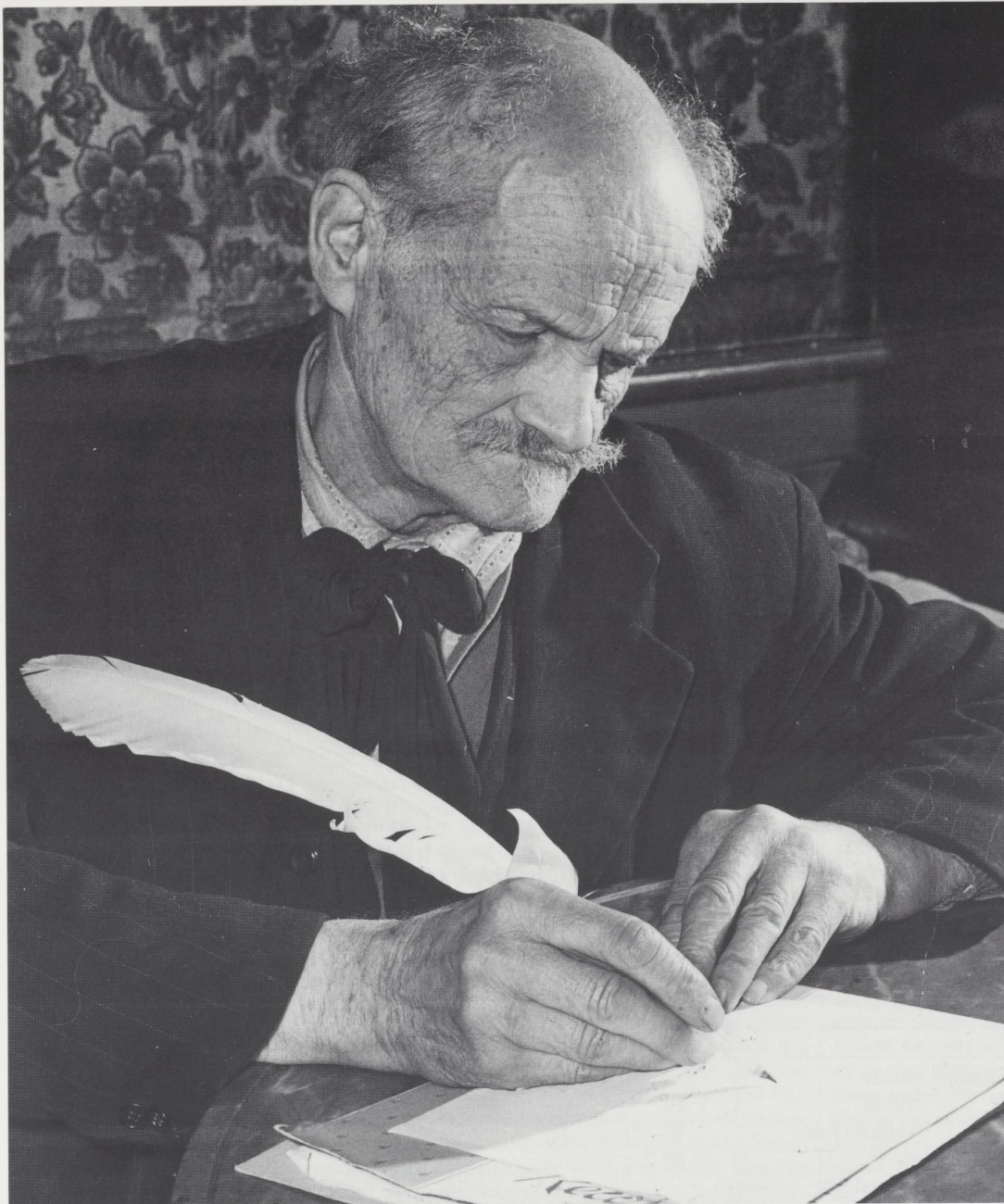
M. Jean Bouchat avait acquit pour le consortium formé entre lui, M. Otto, ingénieur civil, et Viatte, au nom de la société des eaux de Saignelégier, en vue de donner une eau saine et potable à la commune de Saignelégier. Ils avaient acquis de la commune des Pommerats la propriété de la source de Derrière-le-Moulin et des terrains avoisinants. M. Bouchat remet à M. Otto, au nom du consortium pour le profit de l'installation hydraulique de Saignelégier, M. Bouchat, agissant en son nom personnel et au nom de la société des eaux, céda tous les droits sur la source de Derrière-le-Moulin à la suite d'une convention passée et signée le 11 avril 1892. La commune des Pommerats, par la convention entre parties, renonce à ses

droits en faveur de la commune de Saignelégier, le 29 mars 1893. En plus, M. Bouchat cède et abandonne à la commune de Saignelégier la propriété et la jouissance des immeubles situés sur le ban de la commune des Pommerats (voir tableau ci-dessous).

Ces immeubles acquis par M. Bouchat, de la Veuve, de Justin Beuret, demeurant à la Bosse, inscrit en 1893, 29 mars, en faveur de la commune de Saignelégier. Dont acte: fait et passé à Saignelégier le 25 septembre 1895. Ont signé: Paul Otto, Julien Jobin, Joseph Québatte, Louis Viatte, avocat, Jean Bouchat, not., Urbain Charmillot, not., et François Beuret, not.

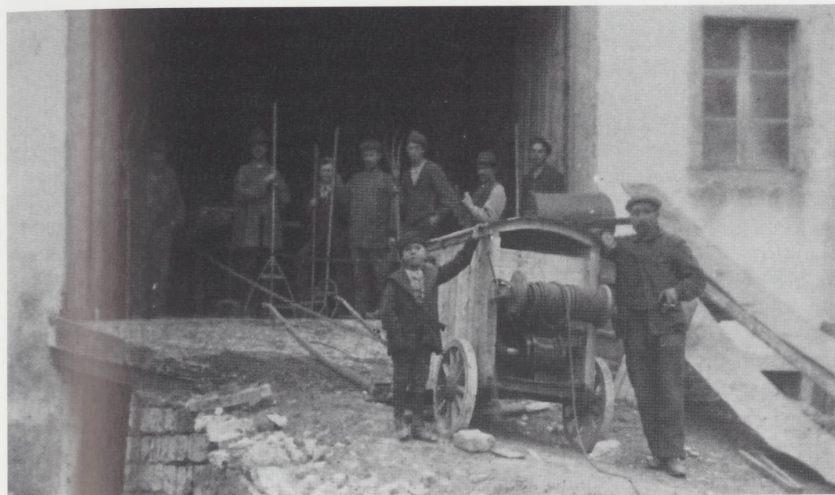
Convention: entre la commune des Pommerats, représentée par le conseil communal, et la commission spéciale nommée par l'assemblée communale, composée de MM. François Froidevaux, Eusèbe Frossard, Alcide Donzé. Il a été fait la convention suivante, entre la Société des eaux de Saignelégier et la 1<sup>re</sup> Section des Pommerats: celle-ci cède à la Société des eaux de Saignelégier la propriété et la jouissance gratuites et à perpétuité les sources de Derrière-le-Moulin, se trouvant sur le versant nord du pâturage des Plâtures, à l'exclusion des sources du bois des Belles Fontaines. L'acquéreur, la société des eaux de Saignelégier, déclare renoncer aux droits de jouissances des bons communaux d'Henri-Frédéric Guyot et de la veuve de Justin Beuret et au bois de réparation de la commune des Pommerats.

|           |                    |                | Ares | Centiares | Estimation |
|-----------|--------------------|----------------|------|-----------|------------|
| N° 111    | Derrière-le-Moulin | chésal         | 1    | 70        | 94         |
| N° 112    |                    | chésal         | 1    | 10        | 61         |
| N° 112bis |                    | forge en ruine |      | 45        | 25         |
| N° 107    |                    | étang          | 34   | 80        |            |
| N° 112    |                    | cours d'eau    |      |           |            |



*Henry Leroy,  
secrétaire communal  
de 1920 à 1965. Il a  
écrit les procès-verbaux  
du Conseil communal  
à la plume d'oie  
jusqu'en 1965.  
Il était photographe  
de profession.*





*Sitôt l'électricité installée au village, Félix Boillat a acheté une batteuse (1910). Il allait de ferme en ferme battre l'orge et l'avoine; il est ici sur le pont de grange de Maurice Monnat.*



*La société de chant Sainte-Cécile en course en France voisine aux environs de 1925: le premier autocar TSPG (Tramelan - Saignelégier - Pommerats - Goumois) acheté en 1918.*

La société établira à ses frais la canalisation nécessaire à l'endroit que désignera le conseil communal des Pommerats pour l'établissement de deux fontaines sur le pâturage des Plâtures. La profondeur de la canalisation sera de 50 centimètres et les tuyaux auront 3 centimètres de diamètre. L'entretien de la conduite et des fontaines restent à la charge de la commune des Pommerats. La société des eaux s'engage à fournir l'eau pour les deux fontaines et au cas où les sources du bois des Belles Fontaines deviendraient insuffisantes pour Les Pommerats, la société cède gratuitement l'eau nécessaire au réservoir qui sera construit sur le terrain des Pommerats. La commune des Pommerats décline toute responsabilité relativement à la scierie de Paul Aubry, qui se trouvera privée d'une certaine quantité d'eau. Les difficultés de toutes natures qui pourraient survenir seront soumises à un tribunal arbitral de deux arbitres pris en dehors des deux communes. Si les arbitres ne peuvent s'entendre, un cinquième sera désigné. Leur jugement sera sans appel. La commune des Pommerats fournira gratuitement une fois le bois nécessaire à la construction d'un abri pour l'installation de Derrière-le-Moulin. Fait double aux Pommerats le 11 avril 1892. Pour la société des eaux, signé Jean Bouchat. Au nom du conseil communal: Xavier Gête, maire; César Mérat, adjoint; les membres de la commission, F. Froidevaux, Eusèbe Frossard et Alcide Donzé.

En 1895, la commune de Saignelégier prend à sa charge l'installation des eaux de Derrière-le-Moulin, réglera les honoraires de M. Otto. Il aura encore à payer 1400 fr. à Eugène Girardin, le loyer. Les abonnements dus à ce jour sont propriété de la commune. Le traitement de M. Noirat, de M. Girardin, de M. Aubry et de M. Ligier sont aussi à charge de la commune à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1895.

L'emplacement de la station de pompage était occupé par une forge, actionnée par des martinets qui marchaient à l'eau. Les Crélerot, de Tramelan, fabriquaient des tours de monteuses de boîtes. Plus bas, il y avait un moulin, une scierie, un atelier et une ferme. Il y a 60 ans, on pouvait encore voir les vestiges et les ruines de ces constructions. Renseignements de mon père, qui a fait

le facteur dans les années 1890, sa mère était buraliste aux Pommerats.

Conclusion: la commune de Saignelégier, bien administrée par ses autorités, ses avocats et ses notaires, avait réalisé une œuvre très importante dans des conditions très avantageuses. La commune des Pommerats n'avait pas été exigeante!

### Les routes communales

Route du Pâquier, en haut du village, jusqu'au premier plat des Plâtures. Une bonne route, goudronnée, qui sert au camionnage des grumes de la forêt. Une même route, depuis la route cantonale jusqu'en haut de l'Envers, goudronnée, qui facilite le voiturage du bois et elle rejoint la route des Culats.

La route des Plaimbois, qui part de la scierie, le pâturage est clôturé et on a

| <i>Propriétaire</i> | <i>Lieu</i>          | <i>Contenances</i> | <i>Long. des chemins à entretenir</i> |
|---------------------|----------------------|--------------------|---------------------------------------|
| Etat de Berne       | Combe-Chabroyat      | 85 ha 35 a 08      | 1705 m                                |
| div.                | Sous-la-Roche        | 29 ha 26 a 16      | 578 m                                 |
| div.                | Sous-le-Sciet        | 19 a 10            | 4 m                                   |
| Cœudevez A.         | Le Seignolet         | 43 ha 05 a 31      | 850 m                                 |
| Dubail Armand       | Malnuit              | 55 ha 85 a 91      | 1103 m                                |
| Dubail Pierre       | Moulin-Jeannottat    | 50 ha 43 a 92      | 996 m                                 |
| Commune de Goumois  | Sous-Prés-Beaugourde | 29 a 80            | 6 m                                   |
| Monnat M. & div.    | Chez-le-Forstier     | 29 ha 91 a 01      | 591 m                                 |
| Fond. J. Froidevaux | Malnuit              | 69 ha 44 a 55      | 1373 m                                |
| Guenot Anna         | Sous-le-Sciet        | 1 ha 08 a 92       | 22 m                                  |
| Gête Alphonse       | Sous-le-Sciet        | 35a 65             | 7 m                                   |



posé un bovi-stop avec une barrière à côté. Cela va jusqu'à la limite des Enfers, mais il se trouve un bovi-stop près de la première ferme des Plaimbois. Au haut du Pontat, un embranchement à gauche conduit à la pâture de la commune et elle sert aussi pour la sortie du bois. Elle est aussi goudronnée. A la place de tir, à gauche, la route du Clet, jusqu'en haut à la limite de l'ancienne 2<sup>e</sup> section, où il y a des fortifications construites avant la guerre de 1939.

### La route de l'ancienne 2<sup>e</sup> section

Elle commence au haut du Sciet et se termine au Moulin-Jeannottat. Elle était entretenue par les propriétaires et les fermiers de la section. En pente, les orages la ravinaient et ce n'était plus qu'une fondrière presque impraticable pour les voitures automobiles.

A cause du remaniement parcellaire des Pommerats, étant président, j'avais invité M. Brunner à visiter les lieux. Il était d'accord, mais il fallait l'englober dans le périmètre des Pommerats et remembrer les terrains. Nous aurions obtenu 80% des subventions et aussi pour la route. Les principaux intéressés n'ont pas voulu entrer dans le syndicat. C'était en 1956.

En 1960, le conseil communal fait des démarches et demande des subventions pour faire une nouvelle route. L'assemblée communale décide la construction, après la promesse des subsides avec 40% à condition que les intéressés

payent leur part, soit les 30%. Il a été construit des bovi-stops entre chaque pâture, 3 Sous-la-Roche et Malnuit, et 2 au Seignolet. A côté, des barrières qu'on peut ouvrir pour passer avec les animaux. Le facteur faisait sa tournée à pied ou à cheval, mais avec la motorisation, en moto ou en auto. Il avait 14 barrières à ouvrir jusqu'au Moulin-Jeannottat. La route est goudronnée, en bon état et elle donne satisfaction. Les accès aux fermes laissent à désirer et ils doivent être entretenus par la commune. Les intéressés ont été taxés suivant la surface (voir tableau ci-contre).

Grâce à des crédits d'investissement, le paiement a été divisé en dix tranches, durée 10 ans; première tranche en 1972.

### Fondation de Malnuit

En 1895, François Froidevaux, ancien maire des Pommerats, vend sa propriété de la Grande Coronelle, Chaux-d'Abel, aux frères Sprunger, fromagers, et il achète la propriété de Malnuit à son frère. Charles Frésard a été fermier en 1903, je l'ai connu. Après, c'était Joseph Girard, que j'ai aussi connu, qui a exploité une douzaine d'années.

Un des fils était mon camarade d'école, Joseph Girard s'en va et c'est Charles Frésard, des Montbovats, qui le remplace. Il exploite pendant six ans et c'est Eloi Thiévent qui reprend. François Froidevaux cède son bien à son fils Justin. E. Thiévent exploite neuf années. C'est la famille Scherler qui reprend.

Ce sont de grands travailleurs, exploitent les forêts, voient le bois, font des drainages. Ils sont arrivés en 1929 et, en 1965, ils s'en vont. Avant Scherler, il y a eu Léon Mizel, qui fut fermier pendant six ans, jusqu'en 1929. Après Scherler, la famille Dubail a exploité trois ans. Ensuite la famille Kenel pendant quatre ans. Liechty a exploité jusqu'en 1979 et, maintenant, c'est André Dubail. Après le décès de M. Froidevaux, par testament, il lègue la propriété pour la constitution d'une fondation en faveur de la création d'une école enfantine. Il faut réparer la maison et faire des chemins pour exploiter les forêts. Le rendement de la propriété ne permet pas de constituer cette œuvre et une décision du conseil exécutif a demandé l'attribution à la commune. Le conseil communal a l'obligation de gérer et le rendement de la propriété sert à améliorer le bâtiment.

### La ferme des Seignolets

La ferme des Seignolets, dans les années 1830-1919, appartenait à la famille de Victor Taillard. Il y avait dans cette famille Eusèbe, artiste peintre, qui s'établit à l'Isle sur le Doubs, Philippine, épouse de Jules Gête, des Pommerats, Maria, mariée à Rais, professeur à Saignelégier, veuf avec 2 enfants, abandonne sa famille et s'expatrie à l'île de Crête, Victor, célibataire, propriétaire de Chez-le-Forestier, vient habiter au village, dans sa maison (Bernard Boillat). Il fut tuteur de la famille de ma

mère et Lucine, grand-mère de mon épouse. Elle avait marié Etienne Quenet, du Prépetitjean, qui était le père de Justin. Philippine avait hérité les Seignolets, sa dot, la grand-mère d'Irène, Sous-la-Roche, et Victor, Chez-le-Forestier. En 1898, la famille Dubail devient fermier des Seignolets. Jules Gête et son épouse vendent la ferme à Paul Dubail en 1919, qui exploite et défriche. Celui-ci faisait des fourches en bois et des rateaux avec des queues en tilleul.

En 1898, la famille Emile Dubail était au Patalours, elle venait d'Indervillers. Elle s'installe comme fermier aux Seignolets. Quelques années plus tard, Lucien se marie et devient fermier Sous-la-Roche. Paul, Armand, une sœur et la mère Espérie, sont aux Seignolets. Armand est mobilisé en France et est tué à Verdun en 1916. Lucien revient fermier aux Seignolets et Paul avec la famille remonte à Malnuit, après le départ de Xavier Lachat. La propriété de Malnuit est à vendre et c'est Lucien qui achète, revient à Malnuit, et Paul redescend aux Seignolets. En 1929, Paul vient habiter aux Pommerats et il loue les Seignolets à Joseph Varin, qui a une famille. Léon Dubail lui succède. Les Oberli, du Champois, sont fermiers quelques années. Ensuite, Joseph Dubail se marie et vient habiter comme propriétaire aux Seignolets. Quand les enfants doivent fréquenter l'école, il vend la propriété à Ceudevez, de La Chaux-de-Fonds. Dubail achète en 1952 à Saignelégier. Eward est fermier six ans, ensuite

Moeri achète et revend à des marchands de bois, les fermiers se succèdent et maintenant Riccola est propriétaire et rénove les bâtiments.

### Le Moulin-Jeannottat

Le Moulin-Jeannottat appartenait au maire d'Indervillers. Il y a eu plusieurs fermiers, vers 1910, une famille Beaumann, qui venait de Monthey (Valais), a été là quelques années. Je me souviens d'avoir été à l'école avec leurs enfants. Pour succéder, Jules Walker, charron, faisait des barques de pêcheurs. Ensuite c'est la famille Vallat, d'Epauvillers, qui tient quelques années, les fils pêchaient et ils apportaient les truites à la Couronne au village. La propriété est à vendre, c'est Irénée Dubail qui devient propriétaire et il ouvre un restaurant. Il y avait un jeu de quilles et il faisait de la restauration. Un des fils a repris, s'est marié et a eu une grande famille. Pendant quelques années, il avait un instituteur pour ses enfants, ensuite, il loua un logement à Goumois et les enfants ont fréquenté l'école sur place. Un des fils a repris l'exploitation, étant menuisier, il a rénové la maison et il a construit à proximité un dortoir avec des chambres pour les pêcheurs et les vacanciers. C'est un site merveilleux en été, très apprécié des Parisiens. La construction de la route, en bon état depuis Les Pommerats, engage beaucoup les touristes. La route du Doubs depuis Goumois, avant d'arriver au Moulin, est en

mauvais état, mais les Parisiens viennent quand même admirer le paysage. M. Dubail amène ses enfants à l'école aux Pommerats.

### Sous-la-Roche

Justin Quenet remet la propriété de Sous-la-Roche à son frère Paul, de Saignelégier. Il y avait un fermier et un poste de douane, quelquefois avec deux douaniers.

Le dernier que j'ai connu, c'était un caporal Godat, avec un Fridez, c'était aux environs de 1930. François Thiévent a été fermier, ensuite Mischleur, après Albert Luthy, et ensuite la famille Schluchter, du Patalour.

Deux filles s'occupaient du bétail. Après, Charles Schluchter, faisait du beurre, qu'il livrait à la Fédération, à Bâle, il faisait le bûcheron. Paul Quenet décède en 1926. Sa femme devient propriétaire. Schluchter a été 25 ans fermier. Décès de M<sup>me</sup> Quenet. Claire Biétray, les fils Brahier et Jérôme Monnat deviennent propriétaires, 1/3 chacun. Les fils Brahier exploitent trois ans. Ils vendent pour sortir d'indivision à Beuchat, de Bassecourt, qui exploite la forêt, fait des chemins et des plantations. Baeriswil est fermier, il y a beaucoup de conflits avec le propriétaire. M. Beuchat décède et la ferme est à vendre. Les frères Dubail achètent la maison et les terrains au-dessous de la route. André, de Tramelan, rénove la partie locative et son frère Emile exploite les terres.



Les forêts sont vendues à M. Parrat, de Muriaux.

En 1920, le fermier de Malnuit, Eloi Thiévent, et celui de Sous-la-Roche sont allés à la fête d'Indevillers. Ils ont rapporté la fièvre aphteuse chez eux, ils ont été séquestrés pendant six semaines, ravitaillés par des gardes du village et contrôlés par le vétérinaire.

### Malnuit

La ferme de Malnuit, appartenant à Emile Dubail, en 1890, c'était M. Aubry, pharmacien, qui s'en occupait. Le fermier, M. Tornard, fromager fribourgeois. En 1892, la foudre détruisait le bâtiment. Les pompiers des Pommerats purent sauver les fromages qui étaient entreposés à la cave. Cela a été reconstruit avec une importante partie locative. Xavier Lachat, qui était au Patalour, loue la ferme et fabrique des têtes de moines, le fils Paul était fromager. Grâce à l'herbage de la pâture, ses fromages étaient de première qualité. Ils avaient installé un jeu de quilles et l'on pouvait boire un verre en passant. La ferme est à vendre et c'est M. Lucien Dubail qui est le nouveau propriétaire. Après plusieurs années, c'est le fils Armand qui reprend l'exploitation. Le père Lucien et sa femme viennent habiter aux Pommerats, chez leur fille Anna Guenot. En 1956, le fils d'Armand reprend la propriété, exploite quelques années, puis va habiter à Montfaucon. Il loue la propriété à Maegerli. Le fils

d'Armand, Emile reprend l'exploitation. Il achète la propriété à son père, sauf une forêt. Il amène le lait à la laiterie des Pommerats. En 1977, incendie de la maison, cause inconnue. Destruction complète mobilier, matériel et bétail, tout est détruit. Il reconstruit à 100 m de l'ancien bâtiment, à l'est: maison d'habitation avec 2 logements, rural avec étable pour les vaches, une écurie pour le jeune bétail et, plus tard, une écurie pour des chevaux. C'était très bien conçu, il y a des grands silos, c'est très rationnel.

L'ancienne construction était immense, la grange avait un pont d'accès assez haut. Quand le foin était récolté, on pouvait en mettre encore autant. En 1893, on avait servi 800 m<sup>3</sup> de bois brut pour reconstruire!

### Les Plaimbois

La Noire Maison appartenait à Alfred Girardin, de La Bosse. Vers 1925, elle est à vendre et ce sont P. Wermeille et Varin qui achètent. La maison en mauvais état était habitée par la famille Méroz, bûcheron. La mère venait faire les lessives au village. Les propriétaires vendent la maison à M. Mathées, de Bâle, comme maison de vacances et ils construisent une loge au milieu de la pâture, et ils reçoivent l'eau du S.C.F.

Les trois autres fermes appartenaient aux Mérat, des Prés-Dessus. Dans la première, c'était la Maria, qui a marié Girardin (Péteut), ils n'ont pas eu d'en-

fant et vendent à René Barthoulot la propriété, et la pâture à Urbain Girardin, ensuite Henri Brahier. Marc Guenot devient propriétaire de la propriété, mais vend la maison pour des vacances à M. Bohrer, à Bumpliz. La deuxième ferme appartient à l'hoirie Mérat, des Prés-Dessus. Elle fut exploitée par Armand et Jules Bonnemain, ensuite par Marcel Barthoulot. Depuis 1926, ce sont les Oberli qui se succèdent. Dans la troisième ferme, c'était Olivier Mérat. Il y a Kneubühl, fermier, ensuite Alexandre Christ. La maison est incendiée et c'est Emile Oberli qui achète les terres, vend quelques arpents à P. Dubail, qui construit une loge.

### Chez-le-Forestier

Chez-le-Forestier appartenait à Victor Taillard, des Seignolet, célibataire, vint s'établir au village dans la maison où habite Bernard Boillat. Pendant le Kulturkampf, l'abbé Dubois disait la messe en cachette dans la grange, on avait fait des ouvertures à la paroi pour donner du jour. J'ai connu les fermiers Albert Taillard, avec sa femme Clarisse Augsburg, qui faisait des secrets, Oppliger, qui faisait le charron, Paul Emonin. C'était Paul Quenet et sa sœur Maria qui ont hérité de Victor Taillard, leur oncle. A la fin de la Première Guerre mondiale, ils vendent la propriété à la parquetterie de Bassecourt. Ils exploitent le bois et quelques années après, ils tombent en faillite et ce sont les anciens

propriétaires qui rachètent la propriété. Paul Emonin vient habiter au village et c'est le fils Scherler qui lui succède. Après quelques années le père Scherler, qui est à Malnuit, vient Chez-le-Forestier et le fils descend à Malnuit. Ils ont beaucoup d'abeilles, ils récoltent beaucoup de miel. M<sup>me</sup> Quenet, la tante, cède sa part à Maurice Monnat en 1950. M. Scherler tient encore quelques an-

nées et va profiter de sa retraite à Mont-faucon. J'exploite pendant deux ans avec Berberat, bûcheron. Je loue à Armand Dubail, qui loue le logement à des Bâlois: six ans. C'est le fermier Liechty, de Malnuit, qui exploite et maintenant c'est Stussi, de Sur-le-Rang, depuis plusieurs années. En 1945, tante Maria décède et ses neveux et nièces héritent son quart et, en 1956, l'oncle de

la Couronne et j'hérite son quart. Ensuite, il faut liquider l'indivision. J'achète leur part et je suis propriétaire du tout. En 1989, je cède la propriété à mes deux filles, Gertrude et Bernadette. La forêt au-dessus de la maison s'appelle le Château de Clugny. Au bord de la forêt, au-dessus de Sur-le-Rang, il y a une immense paroi de rochers qui sont beaucoup éboulés. Paul Emonin m'a raconté

### Les grandes familles

|                                  |                                                                                                                               |
|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>Alcide Donzé-Froidevaux</u>   | 9 garçons: Aloïs, Germain, Jules, Alcide, Joseph, Marc, Georges, Jean et Maurice<br>4 filles: Cécile, Alice, Agathe et Hélène |
| <u>Charles Girard-Froidevaux</u> | 9 filles: Elisa, Clara, Edwige, Bernadette, Marie, Anna, Augusta, Hélène et Jeanne<br>1 garçon: Charles                       |
| <u>Alfred Brossard-Brossard</u>  | 9 garçons: Maxime, Emile, Raymond, Alphonse, Fernand, Roger, Pierre, Georges et William<br>2 filles: une décédée, Denise      |
| <u>Jules Monnat-Brossard</u>     | 1 fils: Maurice, et 1 fille, décédés                                                                                          |
| <u>Alice</u>                     | 4 filles: Juliette, Lucie, Berthe et Valérie<br>4 garçons: Maurice, Paul, René et André                                       |
| <u>Alcide Monnat-Morand</u>      | 1 garçon décédé<br>4 garçons: Auguste, Charles, Georges et Jean<br>4 filles: Charlotte, Nelly, Marie et Thérèse               |
| <u>Eusèbe Frossard-Monnat</u>    | 5 filles: Marie, Alice, Gabrielle, Mathilde et Valentine<br>3 garçons: Georges, Jean et Camille                               |
| <u>Célestin Voisard-Farine</u>   | 3 garçons: Gustave, Emile et Albert<br>5 filles: Lucia, Adrienne, Georgine, Joséphine et Marie                                |
| <u>Joseph Boillat-Beuret</u>     | 2 filles: Henriette et Antoinette<br>5 garçons: Alfred, Louis, Alphonse, Pierre et Bernard                                    |
| <u>Charles Brossard-Boillat</u>  | 5 garçons: Germain, Xavier, Jean, Pierre et 1 décédé<br>5 filles: Christine, Carmen, Simone, Marie et Marie-Antoinette        |
| <u>Alfred Boillat-Varin</u>      | 4 garçons: Michel, André, Yves et Gaston<br>4 filles: Liliane, Christiane, Rose et Marivonne                                  |
| <u>André Farine-Gigon</u>        | 3 garçons: Alain, Denis et Erwin<br>5 filles: Sylvie, Françoise, Jocelyne, Marie-Claude et Eliane                             |



que les premières années qu'il était là, qu'il avait encore suivi des souterrains au pied de ces rochers. La légende dit qu'il y avait une princesse qui avait été enlevée du château et séquestrée dans le bas du rocher.

### Le Kulturkampf

En 1870, les Bernois voulaient instaurer une religion d'Etat dans le Jura. Ils chassent les prêtres catholiques romains de leur cure, s'accaparent des églises et des biens des paroisses. Ils installent des curés appostats ou révoqués qu'ils cherchent à l'étranger. Nos curés se sauvent en France ou se cachent chez les habitants. Dans la maison de ma mère, il y avait une chambre secrète préparée pour lui. Si la police en prenait un, il était conduit en prison et il devait payer une forte amende. Les églises restaient vides, à part 2 ou 3 sympathisants. Nous avions aux Pommerats l'inspecteur forestier et le voyer-chef. C'étaient des favoris du régime bernois. Cela a duré de 1870-1878. La tante Joséphine, sage-femme, a mis au monde mon frère Paul, le 2 février 1903, à la fête de la Chandeleure, qui était fériée, le voyer-chef avait fait travailler ses cantonniers. Il était en traîneau et a eu une attaque, et la sage-femme a été appelée d'urgence pour lui tirer du sang, mais c'était trop tard. Elle a eu cette réflexion en patois «àh ai cravè».

Mon père, qui était un petit garçon dans ce temps-là, a été marqué par cette

période. Les enfants en âge de faire leur première communion ou la confirmation, cela avait lieu à Indevillers.

Voilà dans le tableau ci-contre les grandes familles que j'ai bien connues. Au siècle passé, il y a eu jusqu'à 440 habitants, plus que 100 ouvriers monteurs de boîtes. Quand j'allais à l'école, nous étions 80 élèves pour 2 classes. Nous avons eu beaucoup de gens de France qui se sont établis chez nous. Camille Frossard, de Montancy, s'établit comme cordonnier, se marie avec une fille Brosard. Les frères Voisard, Célestin et Emile, boîtiers d'Indevillers; Elisée Péquignot, aussi d'Indevillers, s'établissent et se marient au village. Les Willemmin, Beaumann, Henner n'ont pas fait souche chez nous.

### Les sécheresses

Mon père m'a raconté qu'en 1893, il y avait eu une sécheresse qui avait sévi tout l'été, qu'il n'avait pas plu depuis le mois d'avril jusqu'en octobre, peu de foin, pas de regain, des céréales de 20 cm de haut, les pâturages rôtis par le soleil. Bétail affamé mangeant des branches de sapin et des feuillages de feuillus. Bétail invendable, les paysans abandonnaient leur bétail sur le champ de foire à cause du manque de fourrage. Des agronomes donnaient des conseils pour économiser le fourrage, il avaient pu se procurer du maïs en supplément et il fallait peser les rations; c'est pourquoi mon père disait qu'il fallait peser

les rations et ne pas se fier à la quantité. Pour se procurer des réserves, ils élaient les frênes, les platanes et les tilleuls, les noisetters donnaient aussi de la bonne feuille.

On faisait des fagots qu'on séchait à l'ombre. Cela donnait un fourrage très apprécié surtout pour les moutons et les chèvres. Le grand bétail en mangeait aussi.

En 1911, j'avais 10 ans, c'était de nouveau la sécheresse. Pas de pluie depuis le mois de mai jusqu'en octobre. Peu de foin, pas de moisson, pas de regain. Au mois d'août, le bétail avait libre parcours dans les champs et sur le pâturage. Le soir à la rentrée du bétail, il fallait chercher partout, il rodait à Muriaux, à Saignelégier, au Bémont, aux Enfers, à Belfond. J'ai bien souvent pleuré quand je n'avais rien trouvé. En 1921, de nouveau, la sécheresse, peu de foin, pas de regain, un été extrêmement sec. Les prix du bétail étaient si bas que les paysans étaient découragés. En 1934, année sèche, peu de foin, peu de regain, les céréales très médiocres. Nous avons dû acheter du foin à 40-50 fr. les 100 kg. Nous avons élevé des veaux qui avaient coûté 180 à 200 fr. qu'on a vendus 400 fr. à 2 ans. J'avais une jeune vache que je pouvais vendre 1100 fr., je l'ai donnée pour 550 fr. Cela a donné la période des assainissements. Un notaire préparait une formule officielle qui établissait la situation de l'intéressé, l'avoir et les dettes, plusieurs paysans ont profité, les créanciers et les banques ont perdu,



*Vers 1910, les jeunes sont prêts pour lancer les festivités de Carnaval qui duraient plusieurs jours. On faisait un charivari devant chaque maison.*



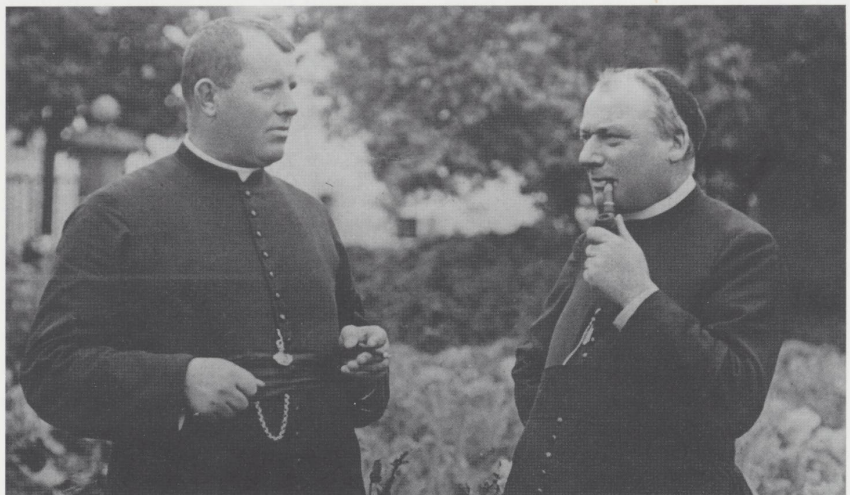
*M. le curé Rais a offert une deuxième cloche prête à être hissée dans le clocher. On a profité des travaux pour réparer l'ancienne cloche légèrement fêlée (1930-1938).*





*Hiver 1923.*

*A gauche, M. le doyen Auguste Quenet, curé de Saint-Ursanne, cousin de Justin Froidevaux, propriétaire de l'Hôtel de la Couronne; à droite, M. l'abbé Fleury, curé des Pommerats de 1905 à 1943.*



mais les dettes avaient un peu diminué. C'était la récession pour l'industrie, le chômage et une catastrophe pour les paysans.

### La Saint-Pierre, fête du village

La fête du village, la Saint-Pierre et Paul a lieu le dimanche le plus près de la fête d'église. Cela durait deux jours. Il y avait bal et banquets dans les 2 hôtels. A la Couronne, un orchestre cuivre, les Guignard, des Breuleux, faisait de la bonne musique les 2 jours. Les paysans des environs venaient en voitures. Ils amenaient leurs filles. Ils mettaient les chevaux dans les écuries des 2 hôtels. On servait du gâteau à la crème qui coûtait 1,20 fr. Au Cheval-Blanc, il y avait aussi de la bonne musique.

Dans les familles on recevait beaucoup d'invités, des parents, des amis et des connaissances. Cela a beaucoup changé avec les nouveaux tenanciers, qui ne sont plus stables. Les hôtels avaient des jeux de quilles où il se jouait des répartitions en quatre boules, c'était très intéressant.

La société des garçons organise une manifestation pour maintenir le folklore et les anciennes coutumes du village. Ils ont monté un concours de beauté des jeunes filles des Franches-Montagnes. Cela donne une certaine ambiance qui est très agréable.

### Anecdotes et aventures

Le Bois-Banal est une petite ferme, située à la fin du finage des Pesses, en

dessus de la route de Vautenaivre. Il y a eu pendant des années, M. Abraham Kurzen, qui faisait du charbon avec du bois de sureau, qui devenait du fusain.

Quand mon père faisait son école de recrues, il avait un copain qui ne savait pas écrire. Il devait écrire des lettres d'amour pour lui, il laissait un coin en blanc, il mettait «ici, repose un baiser» et l'intéressé embrassait la place.

En 1896, mon père recevait son premier fils. Un jeune instituteur du village, quand il vit ce bébé, a eu cette réflexion: «Tiens, tiens, il est bien fini, il a déjà des oreilles.»

Il y avait au village une maîtresse femme qui disait de son homme «avant déjeuner il n'a rien à dire, et après déjeuner, il a tout dit», en patois c'est plus savoureux.

Pendant la Première Guerre mondiale, et déjà avant, les paysans semailent du lin. Ma sœur, qui s'est mariée en 1921, avait reçu la grande partie de son trousseau en toile de lin. De loin, on pouvait admirer ces cultures d'un beau bleu dans les finages. C'était un grand travail quand il était mûr. Il fallait l'arracher et l'étaler bien aligné sur le sol. Quand il était à point, on faisait des gerbes, on l'entreposait à la grange et on ribait les graines pour fourrager au bétail. Il y avait, au Pâquier, un four construit avec des pierres de taille dans lequel on faisait du feu, on passait cette paille de lin pour faire sortir l'écorce de sorte que le fil soit bien visible. J'ai vu les derniers faire ce travail, c'étaient les

filles de Charles Girard. Il fallait ensuite braquer le lin, c'est-à-dire, briser les tiges. Cela donnait lieu aux Jacques d'automne où les jeunes gens brisent le lin qu'ils utiliseront aux filées de l'hiver. Ce travail se termine en commun par la danse et les chansons.

### La légende du mouton noir

On sait qu'il s'est passé un drame au lieu-dit «Saint-Nicolas», c'est-à-dire au passage pour piétons aménagé dans le mur mitoyen des communes des Pomerats et Saignelégier. Des vestiges d'une pierre tombale subsistent, un trou carré au milieu atteste qu'une croix y avait été dressée. De nombreuses versions ont été transmises de bouche à oreilles au sujet de ce mystère. Certains auteurs folkloristes ont écrit la leur. En 1912, Joseph Beuret-Frantz, un enfant de Saignelégier, met ce drame sur le compte de la légende du mouton noir. Voici la version la plus répandue parmi les gens du village. Les jeunes gens des Pomerats se réunissaient volontiers le soir pour causer, jouer ou boire éventuellement un peu de la goutte. Il n'était pas question de vin, c'était du luxe. Il n'y avait pas de cabaret au village. Ce soir-là, on décidait d'envoyer l'un d'entre eux à Saignelégier y chercher du ravitaillement, entre autres de la goutte; on ne disait pas de l'eau-de-vie. On désignait celui qu'on savait le plus froussard, mais il se vantait de ne pas l'être. Dans la nuit noire d'automne, le sentier de Saint-Nicolas était assez sinistre, la forêt de



sapins était plus épaisse qu'aujourd'hui. Il n'était pas question d'aller par la route, c'était trop long. Voilà notre commissionnaire en route par ce sentier. Mais au retour au passage limiotrophe, il se trouve face à une sorte de fantôme, un mouton noir avec des yeux lumineux. C'est alors que se produit le drame. Notre commissionnaire, au lieu de s'enfuir en hurlant, asséna un coup mortel à cette bête. Il s'était muni d'un gourdin. Rentré au village, triomphant, il se vante d'avoir tué le mouton noir. Or, la vérité était tout autre. C'était un de ses camarades qui s'était affublé d'une peau de bête. Il avait mal jugé la réaction de son copain. Impossible de situer le temps de ce fait tragique, il s'agit peut-être de plusieurs siècles. Pourquoi ce lieu-dit s'appelle «Saint-Nicolas» ?

Ce drame se serait-il produit le soir de la foire de Saint-Nicolas ? soit le premier lundi de décembre. Il faut préciser que ce drame eut lieu, alors que les gens vivaient sous le coup de l'épouvante due à la légende du mouton noir. Il s'agit d'un berger, Colas, qui avait fait un pacte avec le diable, s'était transformé en mouton noir et terrorisait notre région allant du Château de Franquemont au Château de Clugny, on ne sait rien d'autre.

### La Combe-Chabroyat

La Combe-Chabroyat, avant d'être propriété de l'Etat, appartenait à des

Français et ensuite à des spéculateurs. La partie agricole n'était pas importante, un finage près de la maison, le pâturage au-dessus, très en pente, et une bande de terrain au bord du Doubs. Pas de chemin, seulement une piste; 86 ha 35 a. Bon terrain forestier. Depuis 1900, j'ai connu les fermiers qui ont exploité la ferme. La famille Paupe, dont les filles venaient à l'école aux Pommerats. Après eux, Louis Gaufroy, avec des enfants qui fréquentaient l'école. Ensuite, Alcide Luthy, avec son père, exploita plusieurs années. Il apportait sur son dos le foin qu'il récoltait au bord du Doubs. C'était M. Schonenberger, inspecteur forestier, qui gérât la propriété et les forêts. Il fallait refaire le toit de la maison. Jean Voisard, charpentier au village, avec son frère Léon ont équerri à la hache la charpente nécessaire. La maison se trouvait à mi-côte et il n'y avait pas de chemin depuis le bord du Doubs. J'ai vu Alcide Luthy descendre les tuiles depuis la pâture de Beagourd sur une glisse de bûcheron. La piste traversait la forêt de Chez-Le-Forêt et elle arrivait dans le pâturage de la Combe, la pente était très raide. Quand Alcide Luthy a quitté, c'est la famille Wittwer qui lui a succédé. M. l'inspecteur décide de faire des chemins depuis la route du Doubs jusqu'à la maison, ensuite à travers la forêt et le réseau des chemins doit être terminé, une route aboutit sous Malnuit et elle rejoint la route de Malnuit. Une entreprise, avec les Wittwer, a travaillé

plusieurs années. La famille Linder a succédé à Wittwer. Les Klötzli, qui y étaient, ont été les derniers. Après on a démolé la maison et on a construit un joli chalet forestier à côté d'une source et d'une fontaine. On avait planté des noyers dans les prés près de la maison et des saules et des épicéas dans le pâturage. La propriété a contribué à la construction de la route de la 2<sup>e</sup> section par 33540 fr. soit 40 fr. par habitant pendant dix ans grâce aux crédits d'investissement.

### Souvenirs

J'ai fréquenté l'école secondaire de Saignelégier en 1914 et 1915. Nous avions un maître extraordinaire, qui savait nous intéresser. Il nous disait: «Mes chers enfants, rien de nouveau sous le soleil, l'histoire est un éternel recommencement.» Je ne l'ai jamais oublié. C'était M. Paul Bacon. En 1914-1915, j'ai vu des soldats russes qui désertaient la France et qui passaient le Doubs au Theusseret, plusieurs se sont noyés et il y en avait qui arrivaient à Saignelégier. Ils étaient interrogés par la tante Dia, une institutrice qui avait enseigné plusieurs années en Russie, c'était une demoiselle Paratte, de Muriaux. Depuis Les Pommerats, on entendait les bombardements des forts de Belfort. La nuit, il y arrivait des réflecteurs si puissants que notre région était éclairée comme en plein jour. Nous avons vu des passages d'avions étrangers qui avaient lâché des bombes

aux Plâtures. Pendant la mobilisation de 1914, nous avons eu des soldats de toutes les parties de la Suisse, qui étaient toujours bien reçus par la population. J'avais dû, en 1914, conduire une dame de Schwytz qui rendait visite à son mari mobilisé au Moulin-Jeannottat. Les Suisses allemands avaient peur des Français, ils n'étaient pas rassurés. En 1915, nous avions aux Pommerats l'escadron de dragons, 4 Vaudois, 6 chevaux dans notre remise et le brigadier et un appointé en chambre chez nous. M. Clovis Corminbœuf, caporal, agriculteur et marchand de bétail à Avenches, avait tellement apprécié notre famille et il nous avait montré de la reconnaissance qu'il venait chaque année au Marché-Concours. Il fallait se rencontrer pour donner des nouvelles et boire une bonne bouteille. Il a assisté aux obsèques de mes parents et il est resté en contact avec moi jusqu'à son décès. J'ai encore de la correspondance, c'est moi qui représentait la famille jusqu'en 1980.

Il faut parler des cartes de rationnement, qui réglaient les quantités qu'on avait droit: toutes les denrées étaient rationnées, le pain, le sucre, la farine, le lait, le beurre, l'huile, toutes les graisses, la viande. Les paysans avaient droit à 100 kg de blé par personne et le surplus était livré à la Confédération. En 1916, j'étais dans le canton d'Argovie, un pays de culture, en mangeait du pain avec  $\frac{1}{2}$  de pomme de terre. En ville, ce n'était pas gai avec le rationnement, mais à la campagne on était pas riche, mais on

pouvait se débrouiller. A la campagne, les pauvres gens allaient glaner dans les champs, ils ramassaient des épis qu'ils donnaient au meunier pour faire de la farine. Il me revient à la mémoire la poésie de la glaneuse: «Ah! laisse-lui l'épi, toi qui lève la gerbe, cet épi que le vent fait tomber de ta main, Dieu veut qu'il reste aux pauvres sur l'herbe où la glaneuse ira le ramasser demain!»

En 1918, la grippe espagnole sévit partout. Les soldats mobilisés furent beaucoup éprouvés. Nous avions au village la batterie 16, des Genevois, plusieurs malades, 1 en est mort chez nous. Il y a aussi eu Georges Donzé; Jules Brossard, de 24 ans, est décédé au service militaire. Chez mes parents, à la veille des foins, toute la famille était alitée sauf papa et ma sœur Juliette. C'était aussi la période de la grève générale en Suisse, c'étaient les soldats jurassiens qui étaient à Zurich pour maintenir l'ordre. Ils étaient logés chez l'habitant. En 1918, il y a eu l'inauguration des autotransports (postes) de Tramelan - Saignelégier - Les Pommerats - Goumois. Le postillon et la poste à cheval étaient supprimés. L'horaire était le suivant: départ de Saignelégier à 6 h, Les Pommerats à 6  $\frac{1}{2}$  h, Goumois. Retour aux Pommerats à 10  $\frac{1}{2}$  h et Saignelégier. Après-midi: Saignelégier, Les Pommerats, à 15 h, Goumois. Retour Goumois - Les Pommerats, à 18  $\frac{1}{2}$  h et Saignelégier. Il y avait bien du trafic depuis la France. L'hiver, il fallait changer de véhicule à Belfond à cause de la neige. Pendant plusieurs an-

nées, le chauffeur et le car postal étaient stationnés aux Pommerats.

## Réflexions

Je commence ma nonantième année et je remercie de Bon Dieu de m'accorder une santé satisfaisante malgré quelques inconvénients supportables. Je suis encore toujours un admirateur de la nature. J'ai la chance d'habiter les Franches-Montagnes et surtout Les Pommerats, mon lieu d'origine, qui est le plus beau du monde: parce que c'est le mien! Le mois de mai ensoleillé que nous avons eu avec les arbres fruitiers d'une floraison incomparable, était d'une beauté inoubliable. Admirer, regarder, savoir apprécier les beautés de la nature, c'est cela qui donne le bonheur d'être au monde.

Il faut être reconnaissant envers nos ancêtres qui ont le mérite d'avoir planté des tilleuls au village et des platanes dans la région des Planchettes à l'ouest du village; ils ont plus de 100 ans. D'après mon père, ils auraient été plantés par mon oncle Eusèbe Frossard. Il y en a le long du chemin du Pâquier et au bord de la route de la scierie jusqu'au Plaimbois. Au Biez, il y en a aussi. Mon frère René en avait planté avec ses élèves (champions), Germain Brossard, René Frossard, Willy Girard, Jean-Louis Monnat et Maurice Voisard, au fond du Biez, en 1904. Il y a des tilleuls et des platanes qui sont majestueux et de toute beauté. Il faut les admirer.









Adeline Froidevaux à son rouet en 1926. Elle filait de la laine de ses moutons pour confectionner des «maillots».

La frondaison de ces feuillus donne un contraste avec les sapins et les épicéas du pâturage.

### Mon village

Au XIV<sup>e</sup> siècle, le village qui figure alors sous le nom de Bresserwald, sur le livre des fiefs nobles, devint Les Pommerats. Sous le règne des Princes-Evêques de Bâle, Imier de Ramstein accorda les franchises aux Franches-Montagnes en 1482. La commune dépendait de la paroisse-mère de Montfaucon, la paroisse (des Pommerats) a été fondée et l'église a été construite en 1783.

M. Jules Rebetez, géomètre, auteur de notre remaniement parcellaire, était toujours intéressé et admirateur des constructions de ces vieilles maisons du village. Il prétendait qu'on ne voyait pas de si grandes maisons dans les autres villages avec un style particulier. J'ai vu des inscriptions au-dessus des portes d'entrées sculptées dans les pierres de taille avec le nom du propriétaire et l'année de construction: 1606, Willy Chaboudez; 1686, la maison de Paul Dubail; Chez Hinzi, 1735; Lucien Dubail, 1756, anciennement Albert Voisard, 1785; Maurice Monnat, 1792. Il y en a encore plusieurs qui furent cons-

truites au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. Toutes ces anciennes constructions n'avaient pas de cheminées. On faisait du feu dans l'âtre à la cuisine et la fumée se répandait dans la grange; elle servait à fumer la viande et à sécher les céréales sur les perches de la grange. Le dessous du toit et la poutraison sont couverts de suie. Les toits étaient couverts de bardeaux et les chenaux étaient en bois. Tous ces bâtiments ont été plus ou moins transformés. Les murailles ont 80 cm d'épaisseur crépies à la chaux grasse et les encadrements des portes et des fenêtres sont en pierre de taille calcaire. Dans ce temps-là, il y avait plusieurs tailleurs de pierre. Dès 1840, on a construit plusieurs maisons d'un autre style, des toits à 4 pans, couverts de petites tuiles plates. Martin Boillat, Bernard Boillat, Hubert Franz, Alphonse Boillat, Baconat, Aloïs Donzé, Maurice Gête. Elles n'avaient qu'une entrée pour 2 logements et un rural. Elles se ressemblent et donnent un cachet particulier au village. On a bâti plusieurs nouvelles maisons familiales d'un genre assez plaisant à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

**Maurice Monnat**